احمد رضا بكڭ 1 و 2، قوتقاش مسوده‌سی

پارلمنتو ریکا باشقانه مکتوبچه مسوده‌سی

جمهوریتده حیاتم خاطراتم (نقصاندر) حلوم شعرلر اوزان

موجود 1 - 3، 5، 12 - 15

نقصان 3، 4، 6 - 11، 16 ....

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Mesdames, messieurs

Le Collège libre des Sciences sociales ~~m'a fait l'honneur~~ a bien voulu me charger ~~de me demander~~ de ~~venir ici vous parler des~~ vous entretenir de la questions sociales en Turquie.

Je commence donc par vous dire que

Cette question, telle que vous l'entendez en Europe n'existe pas chez nous ; et j'm'empresse j'ajouterai aussitôt que ce n'est pas la notre plus grand malheur !

Les machines à vapeur qui ont bouleversé et transformé toute la vie sociale ~~dans des~~ de vos grands villes ~~ouvrières~~ ~~très avancées~~, ne sont ~~pas~~ encore entrées ~~pourtant~~ qu'exceptionnellement dans nos petites usines.

~~Les industries manufacturières~~ et ~~les~~ l' spéculations exploitations ~~financières~~ industrielles n'ont pas étendu ~~non plus~~ non plus leur influence sur toutes les provinces ~~de la~~ de l'Empire ottoman. ~~N'ayant~~ Comme nous n'avons plus de Parlement, les ~~affaires~~ ~~mouvements~~ préoccupations électorales ne ~~donnent~~ peuvent pas, non plus, ~~lieu à la~~ donner naissance ~~du~~ à un socialisme spéculatif (?) exploitateurs quelconque.

Si j'ai accepté l'invitation du

Collège ~~parce que cela~~ c'est qu'elle me procurait une précieuse occasion pour vous exposer les institutions sociales de mon pays, généralement très peu connues et surtout très mal ~~appréciées~~ jugées ? au dehors.

~~Je suis un étranger ; je sais encore fort peu adroit à manier votre langue. Je réclame donc votre bienveillante attention plutôt sur le sens de mon modeste entretien que sur ma façon de parler.~~

Depuis le moyen-âge, l'Europe Chrétienne juge sévèrement les peuples musulmans. Quelques écrivains de notre époque et la plupart des journalistes contemporains, sans imbus ~~du même~~ des vieux pr préjugés, ~~du moyen-âge~~, attaquent impitoyablement notre constitution religieuse et sociale.

Nous sommes, selon l'opinion qu'ils propagent, un peuple dépourvu de tout élément de progrès ; le mal d'Orient est

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

irrémédiable, disent-ils, parce qu'il a sa source, ~~disent-ils~~, dans le principe même des institutions musulmanes.

L'Empire ottoman est donc condamné, d'après ~~les mêmes~~ ces critiques, à une ruine prochaine complète.

Et pourtant, messieurs, cet homme malade des diplomates ne meurt pas, et cela malgré tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait pour accélérer sa ~~mort~~ fin dernière. Il y a donc là (un phénomène) une force de vitalité qui le soutient. Quelle ~~est donc~~ peut bien être cette force ?

Si vous ~~me faites l'honneur de~~ voulez bien me suivre dans cette étude vous serez peut-être étonnés de trouver cette force dans ~~l'institution~~ l'organisation sociale elle-même qu'on se plaît à attaquer [et à critiquer à la légère]

Il est absurde de blâmer et de rejeter une ~~institution~~ (ou une organisation quelconque [illegible]) à cause de ses origines religieuses. ~~En France~~, si nous examinons les choses un peu de près nous verrons que, dans la majeure partie de l'Europe, les sciences politique et sociologique ~~appartiennent~~ relèvent encore de la théologie ~~et à~~ ou de la métaphys. religieuse

L'Empereur d'Allemagne n'invoque ~~n'invoque~~-t-il pas à chaque instant l'intervention du droit divin ? Dieu ne sanctionne-t-il pas ses actes, soit qu'il prononce un discours, soit qu'il mette sa main dans la main sanglante d'Abdul Hamid ?

Pourquoi en vouloir à ~~reprocher~~ un peuple, moins éclairé que les Allemands, de vouloir conserver et respecter une institution qui a donné jadis un si éclatant succès et qui a su assurer pendant ~~douze~~ des siècles le bonheur et la paix de ~~200~~ nombreux millions d'hommes ?

Ceux parmi vous, messieurs, qui ont étudié les merveilles de la civilisation arabe, tant à Bagdad qu'en Espagne, savent ~~certainement~~ bien que ces Arabes, ainsi que les Seldjoukides leurs successeurs ~~qui ont laissé également de merveilles~~ et les Turcs ~~qui ont eu, eux aussi, une~~ dont l'époque brillante ~~sous~~ de Mahomet II et Soliman-le-Grand, ont été tous soumis ~~aux~~ à ~~cette~~ ces mêmes

Kristiania

A monsieur le Président du Bureau du Congrès interparlementaire

—

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien me permettre de venir exposer au Congrès les doléances du parti de la Jeune Turquie.

C'est dans l'intérêt de la paix générale que j'ai l'honneur de vous demander cette faveur.

Je ne prendrai pas part à la discussion ni aux votes

Veuillez agréer, Monsieur,

Je m'engage d'observer dans cette communication toutes les formes exigées par le règlement et par la convention internationale.

En cas où la discussion s'engagerait ma pensée n'est pas d'y prendre ~~la~~ une part quelconque, mais de m'en rapporter à ce qu'il y aurait [illegible] par les membres du Congrès

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Kristiania

Je commence par adresser aux honorables représentants des diverses nations, réunis ici pour discuter et défendre les intérêts de l'humanité, ~~de~~ mes vifs remerciements de m'avoir permis de leur exposer les doléances du parti de la Jeune Turquie.

Avant d'entrer en matière je tiens également à saluer respectueusement ce noble peuple scandinave qui nous donne aujourd'hui l'hospitalité

—

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Je crois superflus de vous retracer un tableau détaillé des massacres et des actes d'atrocité dont le régime du Sultan actuel a entaché l'histoire de l'Empire ottoman.

La Turquie, ce paradis terrestre, ce berceau des religions et des civilisations, est inondée aujourd'hui de sang et couverte de ruines.

Partout la misère et la désolation, partout le brigandage [~~et la dévastation~~], partout les haines de race, et de religion, partout l'esclavage et l'oppression; une moitié de la population est constamment sous les armes; les campagnes restent incultes; ~~et~~ les revenus du trésor diminuent, tandis que les dépenses augmentent d'une façon effrayante. La civilisation

la morale sociale même sont compromises par ce gouvernement arbitraire et défectueux qui arrête tout ~~le~~ progrès dans notre pays.

Au spectacle de ce lamentable état de choses que vous connaissez, M.M., vous avez dû sentir votre cœur oppressé d'angoisses et d'indignation; et vous avez dû certainement éprouver un sentiment de profond regret en présence de ~~mépris pour l'auteur~~ de ces atrocités.

C'est ce tableau d'horreurs accumulées qui m'a poussé à m'adresser à cette haute assemblée pour la supplier de faire entendre un cri de protestation collective en faveur d'un peuple opprimé.

Vous ne pouvez rester sourds à notre supplication; car cette situation, qui

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

devient de jour en jour plus intolérable, commence à réveiller chez les peuples ottomans cet esprit de révolte qui constitue un si grave danger pour la paix internationale.

~~Notre~~ La Turquie occupe au milieu des autres nations européennes une situation exceptionnelle. [C'est un cas très important, [M. M.,] et sur lequel j'appelle tout particulièrement votre attention]: tout soulèvement contre le gouvernement entraîne fatalement chez nous un ~~entente~~ retentissement entre peuples voisins et doit par là même, amener une intervention des Puissances. Vous savez combien ces interventions, quel que soit d'ailleurs ~~le~~ sentiments pacifique qui les a provoquées, sont de nature

à créer des conflagrations internationales.

Il y a donc là, (ce me semble) une lourde responsabilité qui pèse sur l'Europe entière.

Vous ne pouvez pas dire que les représentants des peuples étrangers doivent se désintéresser de ce qui se passe à l'intérieur de la Turquie et refuser ~~d'interven~~ d'~~y~~ intervenir en cas de péril.

Est-ce que les événements de ces cinquante dernières années n'ont pas prouvé surabondamment que, lorsque l'Europe éprouve la nécessité de défendre ~~ses propres~~ des intérêts ~~égoïstes~~ quelconques, elle ne manque jamais l'occasion de s'immiscer arbitrairement et même brutalement dans les affaires intérieures du ~~gouvernement~~ l'Empire ottoman.

Tous ceux qui ont voyagé en Orient ont pu se rendre compte par eux-mêmes combien l'intervention

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

incessante des consuls rend presque impossible le fonctionnement régulier des autorités locales. Leurs influences néfastes ~~furent~~ ont été une des causes qui ont brisé chez nous les liens de solidarité entre les diverses classes sociales et qui ont porté la plus grave ~~atteinte~~ atteinte au régime patriarcal.

La Turquie est devenue, depuis des années, le refuge des aventuriers, des banqueroutiers et des gens tarés qui, placés sous l'égide des capitulations et des consulats, troublent l'ordre de choses établies, et excitent les haines de race et de religion.

L'Europe est donc responsable de ces perturbations intérieures; elle s'en rend même inconsciemment complice. Il n'en est que plus de son devoir de

rechercher les ~~remèdes~~ moyens légaux pour remédier à ce mal.

Les ~~Puiss~~ Grandes puissances ~~autres~~ elles ont affecté ~~jusqu'ici~~ de ne s'occuper que de certaines nationalités, sans souci de l'ensemble des populations qui souffrent cependant des mêmes iniquités. En ~~affectant~~ se donnant l'air de ne vouloir défendre un peuple ottoman que lorsqu'il se révolte, les gouvernements européens ont encouragé les autres à en faire autant. Dans leurs interventions partiales et intéressées ils ont paru exclusivement préoccupés de mobiles religieux; ils se sont attiré ainsi la méfiance des Musulmans et ont fait naître chez eux des sentiments d'aversion pour tout ce qui vient du monde chrétien

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2500

n'ont ~~suivi~~ su jusqu'à ce jour dans les affaires d'Orient qu'une politique d'intérêt et de partialité.

Dans la question arménienne, certaines personnes ont exploité à leur profit politique la crédulité des nations européennes.

Les remèdes proposés ont été aussi ridicules qu'inapplicables. C'est ainsi qu'un prêtre français, qui a fait sur ce sujet plusieurs conférences, a préconisé, comme la meilleure solution, la conversion de tous les Arméniens au catholicisme. « Une fois catholiques, disait-il, ils se trouveront sous la protection de la France ». ~~Ainsi~~, d'après ce prélat, il ne suffit donc pas d'être homme, ~~[illegible]~~ ou simplement chrétien, pour mériter la protection d'une Puissance civilisée ?

Mais l'Europe a-t-elle au moins rendu quelque service aux Arméniens ? Non, elle n'a rien fait pour assurer le bonheur de ces chrétiens

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

sur le sort desquels elle a pourtant versé tant de larmes de crocodile.

~~Si le~~ Si je ~~n'eusse craigné~~ ne craignais d'abuser de votre amabilité, je me ferais ~~fait~~ un devoir de vous exposer les principales causes qui ont amené progressivement l'affaiblissement et la déchéance de l'Empire ottoman. Vous ~~auriez~~ verriez vu combien est grande la part de responsabilité des Puissances européennes.

Nous ne voulons pas d'une ~~Europe~~ protectrice attitrée des intérêts de quelques congréganistes ; nous demandons le concours moral d'une Europe qui réclame la justice pour tous ~~et entre tous~~ envers tous ; qui répudie le brigandage international et qui défend le droit de l'homme et les principes sacrés de l'humanité dont les intérêts sont si souvent négligés.

Vous êtes, M. M., les dignes représentants de cette Europe que nous rêvons. Nous voulons, par votre généreux appui, éviter chez nous les conflits, écarter les causes de discension, étouffer les germes de révolte, effacer les rancunes, les animosités, et tout cela à l'aide de réformes générales ~~(de lois justes et équitables)~~ qui seules peuvent constituer la base d'une paix universelle.

Dans l'espoir de voir se réaliser ce but j'ai soumis un mémoire aux membres de la Conférence de la Paix à la Haye. L'intérêt suprême de la patrie me commande de tenter auprès de vous un nouvel effort.

Je ne me permets pas

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

de vous tracer une ligne de conduite, je prends seulement la liberté de vous exposer, au nom des Jeunes Turcs, le remède qui nous paraît à la fois le seul bon et le plus efficace pour la tranquillisation de notre pays.

Il nous faut des réformes; tout le monde me semble d'accord pour le reconnaître; mais avec le régime actuel il n'y aura jamais ni réforme, ni tranquillité. J'ajouterai qu'avec la politique actuelle de l'Europe, qui maintient et favorise le despotisme et l'absolutisme du Sultan, aucun projet de réforme n'est même réalisable.

Le premier pas dans la voie des réformes doit être

l'affranchissement du peuple contre les abus de l'autorité arbitraire d'un seul.

Deux chemins y conduisent: ~~la déposition d'Abdul Hamid~~ ou l'application de la Constitution.

(je [illegible] conseiller le changement de notre souverain [illegible] pas, concernant qu'il s'agit d'une aff. [illegible] intérieure)

Le Sultan actuel est tellement détesté que sa déposition ne soulèverait aucune objection de la part de la population musulmane.

L'islamisme, sur lequel est basé tout le pouvoir du Khalife, impose aux musulmans le devoir de détrôner le Commandeur des Croyants, lorsque celui-ci agit contre le Chéri et la justice. C'est en exécution de ce précepte religieux que le Sultan Abdul Aziz, son prédécesseur, a été déposé.

Le peuple, quoique affolé, divisé et persécuté, a tout de même protesté à plusieurs reprises.

Le parti de la Jeune Turquie rien qu'à cause de ses protestations, a fourni, pendant ces quatre dernières années, plus de dix mille victimes.

L'Europe ne s'intéresse pas au sort des Jeunes Turcs, parce

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

qu'elle croit que ses membres ne sont composés que de Turcs musulmans. Les cabinets des grandes puissances n'écoutent pas ses [leurs] réclamations, parce qu'ils voient en eux un parti résolument opposé à certaines spéculations politico-financières du jour. La Russie nous méprise, et cela suffit aujourd'hui pour que l'Europe officielle toute entière nous considère comme indignes de ses sympathies.

Si nous sommes dédaignés et persécutés, si notre voix est faible et modeste, le principe que nous défendons n'en est pas moins grand et juste.

Le parti de la Jeune Turquie est composé de membres appartenant à toutes les confessions. Nous respectons toutes les croyances sincères ; mais la religion est pour nous une chose d'ordre essentiellement privé, nous

ne voulons jamais la mêler à la politique.

Arabes, Grecs, Arméniens, Turcs ; musulmans ou non-musulmans, nous souffrons tous des mêmes iniquités et nous aspirons tous à une même émancipation.

Nous demandons donc pour tous les sujets ottomans, sans distinction de race, ni de religion, les mêmes droits et les mêmes obligations.

Pour assurer et garantir l'égalité du peuple ; la tranquillité et la prospérité du pays, nous ne voyons d'autre mesure réellement efficace que l'application pure et simple de la Constitution promulguée, en 1876, et reconnue par le ~~Sultan~~ actuel [Abdul Hamid] lui-même, comme étant à la fois la réforme la plus utile au pays et la plus conforme à la doctrine musulmane.

L'autorité, ou plutôt le despotisme capricieux et sans

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

contrôle du souverain ignorant a été l'unique cause de nos malheurs.

Il s'agit donc de restreindre légalement le pouvoir arbitraire du Sultan et cela en lui opposant un contrepoids [et un contrôle] effectifs.

La Constitution a l'avantage de donner satisfaction à tous les sujets de l'Empire sans froisser aucune susceptibilité de race ou de religion. Elle possède encore l'avantage inappréciable de faire partie des lois existantes et fondamentales de l'Empire et d'avoir été appliquée et expérimentée pendant deux ans.

Toutes les réformes proposées par les Puissances étrangères et toutes les innovations étant exploitées par Abdul Hamid dans le sens d'une atteinte portée aux droits des musulmans, il est à la fois sage et pratique de demander tout simplement l'application loyale et sincère des lois déjà existantes. Ces lois contiennent toutes les réformes désirables

et répondent amplement aux nécessités présentes et aux vœux de tous les esprits sages et éclairés de la Turquie.

Si l'Europe, au lieu de nous proposer des projets de réformes chimériques, avait rappelé le Sultan à son devoir le plus sacré, c'est-à-dire, au respect des lois de son pays, elle aurait aujourd'hui pour elle la population entière de l'Empire ottoman. La paix en Orient aurait trouvé une garantie des plus sûres.

J'attends de vous, M. M., ce que l'Europe officielle n'a pas voulu réaliser pour nous.

Je fais un appel à votre souveraineté pacifique en faveur du régime constitutionnel en Turquie. Je vous prie de vouloir bien faire comprendre au Sultan, par telles voies que vous jugerez les plus opportunes, la nécessité absolue d'appliquer ces réformes générales qui, en assurant la paix intérieure peuvent seules garantir l'indépendance et l'intégrité de la Turquie.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

à ajouter à la page 4

Par exemple, l'islamisme défend l'usage de ~~la~~ boissons alcooliques. Cette interdiction a donc en quelque sorte une origine purement religieuse. Doit-on ~~par là~~ pour cela, la rejeter ou méconnaître son importance sociale ?

Je dois ajouter en passant que les docteurs musulmans, les commentateurs du Koran reconnaissent l'utilité du vin, comme aliment ou ~~comme~~ médicament ; ils ~~admettent~~ permettent ~~le~~ aux médecins d'en recommander l'emploi aux convalescents. La seule chose qui soit ~~Ce qui est~~ formellement interdite, c'est l'~~emploi~~ usage de l'alcool comme ~~une~~ boisson d'agrément.

En défendant [illegible] et toutes les boissons qui enivrent, en défendant ~~aussi~~ les jeux de hasard, l'islamisme n'a-t-il pas prévenu bien des vices et des querelles ?, n'a-t-il pas rendu, par ce fait seul, un immense service à la société, tant au point de vue moral que au point de vue physique ?

Les ravages dus aux progrès de l'alcoolisme en Europe vous sont connus ; je n'y insisterai pas

institutions qu'on ~~aime à croire~~ déclare aujourd'hui réfractaires, et nuisibles, au progrès.

En parlant de~~la~~ merveilles de civilisation arabe, j'~~ai dit que ce était un merveil et~~ je n'ai rien exagéré. Les progrès réalisés par ce ~~brave~~ vaillant peuple, au point de vue scientifique, littéraire, artistique et industriel ~~surtout~~ en Espagne comme en Sicile, ~~étaient~~ étaient vraiment prodigieux. Et tout cela ~~se passait~~ remonte au 8e et 9e siècle ~~en Espagne, en Sicile, c'est-à-dire au sein de l'Europe au moment~~ à l'époque où les peuples chrétiens étaient plongés dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. Toutes les villes ~~et les campagnes~~ arabes étaient ~~cultivées~~ florissantes, leurs campagnes étaient cultivées partout ~~comme des~~ jardins, tandis que les plaines ~~celles~~ de l'Europe occidentale, jadis si prospères sous la domination romaine, demeuraient désertes et sans culture.

On pourrait ~~me objecter et~~ me demander pourquoi ces institutions qui ont tant contribué

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

à élever les musulmans à un si haut degré de civilisation, les laissent aujourd'hui glisser vers la ruine la plus honteuse ?

Nous étudierons tout ça ensemble et nous verrons que la cause fondamentale de notre décadence actuelle ~~est uniquement~~ se trouve ~~tablement~~ autant dans la tyrannie, ~~la faiblesse~~ et l'incurie du gouvernement ~~et la mauvaise administration d'une part~~, ~~que~~ dans l'ignorance et l'indifférence du peuple ~~d'autre part qui en est d'ailleurs la conséquence~~. Mais je tiens à ajouter tout de suite que cette cause du mal est ~~parfaitement~~ entièrement accidentelle et qu'elle n'a aucun rapport avec les institutions religieuses.

Je vous prie de croire que je parle ici comme simple observateur qui cherche la vérité et non comme sectaire d'une religion que je ne pratique plus.

J'ai divisé en trois parties la question que je veux traiter ~~les sujets de mon causerie~~. Je commencerai ~~à~~ par vous exposer ~~d'abord~~

les lois fondamentales de l'islamisme en ~~ce qui~~ tant qu'elles concernent la société et le gouvernement. Je ~~parlerai ensuite~~ examinerai dans ma seconde causerie des conditions sociales des divers peuples soumis à ces lois. Je vous parlerai à ce propos ~~des~~ esclaves, ~~des~~ ouvriers, des corporations soit religieuses ~~et les~~ soit ~~corporations~~ d'arts et métiers ~~feront partie de cette série d'étude~~. Dans la troisième séance, ~~qui sera la dernière~~, j'aurai l'honneur de vous exposer l'origine ~~et les conséquences~~ des Capitulations ~~et de leurs funestes conséquences~~, des réformes modernes à la européenne introduites en Turquie et leurs funestes conséquences. Enfin après avoir étudié les causes multiples de la décadence de notre ~~société~~ pays, je me permettrai de chercher avec vous les remèdes qui ~~conviennent~~ pourraient pour sauver ~~ma~~ cette partie du genre humain qui souffre et qui mérite toute votre sympathie

Je vais donc aborder ~~dans immédiatement~~ le sujet qui doit nous occuper ce soir.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

—

L'Empire ottoman, qui est en ce moment notre champ d'étude, a une superficie de 4.302.000 K.C. presque 8 fois plus grand ~~que~~ celle de la France. La Turquie d'Asie a, elle seule une superficie de 4.126.000 K.C. et ces 4 millions de K.C. représentent seulement les territoires habités. Les deserts de la Syrie, de la Babylonie et de l'Arabie restent encore comme un immense Etat indépendant ~~délaissé~~ abandonné aux tribus nomades et presque inconnues.

Chaque province dont se compose la Turquie possède, grâce à son heureuse situation topographique tous les avantages ~~materiels~~ désirables. Partout il y a de l'eau, des forêts, des arbres fruitiers, des mines, des salines. Chacune de ces provinces formait jadis dans le temps une espèce de principauté indépendante se suffisant à elle-même.

La terre y est extrêmement fertile; les produits en sont ~~très~~ variés et très nombreux. En dehors des céréales, communs à tous les pays, on y ~~cultive~~ récolte le riz qui constitue le plat national c.à.d., (après le pain), le premier aliment des ouvriers. On y cultive ~~aussi~~ également le coton, le café.

Les orangers et les oliviers ~~sont~~ y poussent en ~~plein air~~ nombre. ~~Nous avons~~ On y rencontre toutes espèces de raisins et ~~plusieurs~~ de nombreuses variétés de dattes. Vous savez que le cheval arabe a une réputation universelle; la chèvre d'Angora est également renommée ~~à cause~~ pour de ses tissus soyeux. Nos forêts sont ~~encore~~ remplies de gibiers.

Ceux qui prédisent dans un avenir prochain la mort du peuple ottoman se trompent. Un peuple capable de se nourrir de ses propres ~~substance~~ produits ~~ne mourra pas~~ n'est pas si près de mourir. Je me hâte d'ajouter qu'il ne s'agit

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

pas ~~seulement~~ d'une vie ~~simplement bestiale~~ purement matérielle ; j'ai la prétention de vous démontrer que ce peuple est ~~aussi~~ encore capable de se ~~soutenir~~ gouverner et de s'administrer tout seul.

L'ordre social repose ~~encore~~ en Turquie sur de solides bases qui ~~résistent~~ capables de résister aux à temps et aux vices de l'administration, et ~~qui maintiennent~~ de maintenir la paix sociale. C'est le seul pays ~~sur~~ du globe où l'on ne meurt pas de faim et où les plus pauvres familles possèdent en propre ~~leur~~ une habitation. Les Occidentaux, chez lesquels fleurissent l'art et l'industrie se plaignent ~~pourtant~~ plus amèrement que nous de leur état de malaise. Cela prouve ~~encore~~ de plus une fois que le progrès ne consiste pas ~~seulement~~ toujours et uniquement dans la perfection des machines, ~~ni dans la construction~~ et le nombre plus ou moins considérable de canons et de navires de guerre. La force morale d'une nation

a infiniment plus de valeur que n'importe quel progrès matériel.

M. Ritter, ~~ing~~ ~~un~~ le savant ingénieur en chef des Ponts et Chaussées qui a ~~été~~ séjourné 20 ans ~~dans~~ en Turquie m'écrivait dernièrement ces quelques lignes ceci le 5 mai 1897 : « ce qui donne ... de vitalité et de .. à votre société, c'est qu'elle repose sur les sentiments des devoirs beaucoup plus que sur la notion des droits et que nulle part ailleurs on ne trouve développé au même degré les pratiques de solidarité et d'assistance qui ont préservé votre pays du socialisme occidental. »

Cette immense et riche terre ~~que nous venons d'étudier~~ est divisée, au point de vue législatif, en plusieurs classes.

Vous savez que les musulmans en déclarant la guerre aux infidèles, leur donnaient le choix entre trois choses 1° ~~ou~~ d'embrasser l'islamisme et dans ce cas ils participaient immédiatement à tous les droits et à tous les privilèges des musulmans

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

2° se soumettre et payer un léger tribut; et alors ils demeuraient libres de professer leur religion; 3° ou enfin se battre. Après la conquête d'un pays par les musulmans, ceux des infidèles qui refusaient de se convertir à l'islamisme et ne voulaient pas même subir la domination des conquérants émigraient dans quelque autre pays. Les terres ainsi abandonnées étaient attribuées aux musulmans, mais à condition de donner, de leur propre main, aux nécessiteux le 10e des produits. Les terres appartenant à cette catégorie se nomment Euchri c.a.d. soumises à la dîme.

Les terres du pays conquis, dont les propriétaires restaient chez eux sans se convertir à l'islamisme étaient soumises à l'impôt dit Haradj, impôt de capitation. Le montant de cet impôt variait selon la qualité du sol, entre le 5e et le 10e des récoltes.

Les propriétaires des pays conquis restés dans leurs propriétés et ayant embrassé l'islamisme devenaient les égaux des conquérants et leurs terres rentraient dans la classe soumise à la dîme.

Les terres qui n'avaient pas de propriétaires connus au moment de la conquête, formaient une classe à part, désignée sous le nom de Miri, c.a.d. propriété de l'État. Ces terres appartenant à l'État étaient concédées, en vertu d'un titre nommé tapou, à ceux qui les cultivaient. Les concessionnaires étaient soumis au même impôt que les propriétaires des terres dites Euchri; mais ils ne pouvaient pas, comme ces derniers, vendre ou hypothéquer les terres qu'ils cultivaient.

De ces trois classes primordiales de propriété est née une autre classe de terre, très importante et complètement distincte des terres Euchri et Miri. Elle est

désignée sous le nom de Wakif c.à.d. terres affectées aux œuvres pieuses ou d'utilité publique.

L'institution des terres Wakif est une inspiration des sentiments religieux. Ce fut le Kalif Omar qui institua le premier Wakf ayant pour objet l'assistance publique. Omar ayant consulté Mahomet sur son projet reçut de lui cette réponse : « Fais avec la terre qui t'appartient une fondation pieuse qui ne puisse être ni vendue, ni donnée, ni acquise par héritage et dont les revenus soient employés en bonnes œuvres » Cette parole fut le règlement des Wakifs et l'œuvre des fondations pieuses était dès lors constituée. De nombreuses donations faites par des particuliers multiplièrent dans des proportions considérables les biens de cette nature. Ces vastes territoires immobilisés pour les besoins des pauvres comprenaient au moins la moitié des terres de l'Empire ottoman.

Les revenus de ces terrains sont consacrés, suivant les vœux des donateurs, soit à l'entretien d'une mosquée, soit à des secours aux pauvres, ou d'une œuvre d'utilité publique, telle qu'une fontaine, un puits, un pont, un hôpital, une école, une bibliothèque dont le donateur de ce terrain est souvent lui-même le fondateur.

Toute donation exige l'établissement d'un administrateur ou Mutewelly ; c'est entre ses mains que le donateur doit remettre les objets ou les actes de sa libéralité. Il peut aussi se constituer lui-même le Mutewelly de sa fondation mais en cas de négligence ou d'infidélité de sa part, le Kadi, le magistrat, est en droit de le destituer et de nommer un autre administrateur à sa place. L'administrateur est donc tenu de faire exploiter ces terres afin d'en tirer le plus de profit possible pour l'œuvre

L'administration des anciennes fondations est passée aujourd'hui entre les mains du gouvernement. Un ministère spécial a même été constitué à cet effet. Je n'ai pas besoin de vous apprendre les conséquences de cette transformation. Les Wakfs ne sont plus dans une situation prospère ; ils ne répondent plus à ce l'on pourrait attendre d'eux.

Ils appartiennent néanmoins au peuple et cela dans la plus grande partie de l'Empire, les droits d'usage sur les pâturages et le gibier, sur toutes espèces de produits bruts fournis par les terres appartenant au Wakf ou à l'Etat. Chaque citoyen en jouit dans le périmètre de sa commune ; aucun règlement n'en limite la jouissance. Celui qui veut faire de l'agriculture ou de l'horticulture n'a qu'à indiquer à l'administration la terre qu'il a choisie et lui donner, à la fin de la saison agricole, le 10e de sa récolte.

Vous voyez, Messieurs, ce qu'ont fait les lois musulmanes pour assurer le bien-être des ouvriers cultivateurs. Je dois ajouter qu'il existe encore une dernière catégorie de terres dites Muvates ou terres mortes. Ce sont des terrains stériles, marécageux, par conséquent tout à fait abandonnés. « Celui qui vivifie une terre, disait Mahomet, en devient propriétaire. » Cette parole élevée qui avait un sens général à l'origine n'a été appliquée plus tard qu'à cette dernière classe de terres, qui sont devenues en effet, ou sont destinées à devenir (car il y en a encore beaucoup) la propriété de celui qui les aura défrichées.

—

Voyons maintenant comment les habitants de ces terres dont je viens de vous indiquer l'origine et le classement sont gouvernés, ou plutôt comment ils ont été et devraient encore être gouvernés selon la doctrine de l'islam.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2500

Quant aux conditions sociales du peuple, comme celles-ci sont jusqu'à un certain point le résultat de ces institutions politico-religieuses, je me réserve de vous les exposer plus tard.

Toutes les lois sociales des musulmans sont fondées sur le Koran, qui est un code à la fois politique et religieux.

Le code religieux qui embrasse : les dogmes, le culte et la morale n'a pas un caractère exclusivement théologique. Dans ces trois parties, en apparence religieuses, il y a dans cette partie une foule de lois qui sont relatives à la vie sociale. La dîme aumonière, par exemple, qui est imposée dans le culte aux musulmans comme le plus sacré des devoirs, constitue la base même de l'institution sociale.
(ne devez-vous pas en parler plus tard ?)

Nous nous arrêterons un instant si vous voulez bien à cette dîme aumonière désignée sous le nom de Zequatt

La dîme aumonière est, pour les croyants, une obligation sacrée. Elle consiste dans le sacrifice d'une partie des biens au profit des pauvres nécessiteux. Cette dîme étant destinée à un but sacré, doit être exempte de toute arrière-pensée visée temporelle et ne peut par conséquent être donnée qu'à des étrangers c. à d. à des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec le donateur ni à des alliés. Les esclaves, les domestiques libres même ne doivent pas y participer.

Cette dîme doit être annuelle. Il doit s'opérer en raison des biens réels et effectifs de chaque musulman. C'est une sorte d'impôt sur le revenu mais sans aucune intervention de l'autorité, soit civile, soit religieuse.

Par exemple, si la valeur d'argent sujette à la dîme est de deux cents drachmes. Celui qui possède cette somme ou l'équivalent est

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2500

rigoureusement obligé de donner une dîme de deux dragmes ~~et demi pour cent~~. Si ses biens comprennent des bestiaux, voici comment ~~il~~ son impôt est reglé : Pour ~~payer~~ être soumis à la dîme des chameaux, il faut en posséder au moins cinq, ce qui équivaut à deux cents dragmes d'argent. La dîme consiste en un mouton; celui qui possède 15 chameaux, donnera 3 moutons ou une chamelle, et ainsi de suite. Pour quarante moutons il en faut donner un etc. ×

Toute bête de somme ou de monture à l'usage particulier est exempte de la dîme aumonière.

× cette dîme sur les bestiaux, comme sur les autres objets est payable au gré du musulman soit en nature, soit en espèces.

On se contente de faire en gros des charités et cela toujours dans l'esprit de la loi et le plus souvent fort au dessus des sommes que l'on devrait donner à raison de sa fortune et de ses profits annuels.

En dehors de la dîme aumonière il y a une autre ~~aumône~~ obligation canonique, qui consiste celle-là en une demi-mesure de Sâ (mille quarante dragmes) ~~soit~~ de blé, ~~soit~~ de farine, ~~soit~~ ou de raisin, ~~autant~~ soit en une mesure entière de dattes ou d'orge, ~~que l'on doit distribuer aux pauvres~~

2 On est cependant le maître de faire cette aumône paschale qu'on appelle sadakai fitr en nature ou en argent. Tout musulman aisé est obligé pour lui et ~~pour~~ ses enfants et même pour ses esclaves à remplir cet acte charitable le jour de la fête qui suit le mois de carême, ou Ramazan.

Il y a ~~encore~~ enfin une troisième obligation canonique qui fait partie de cette manière : c'est l'immolation ~~que l'on fait~~ d'un animal le jour de la grande fête de Sacrifices. ~~Ainsi~~ tout musulman aisé est tenu à cette offrande, qui consiste en un

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2500

mouton ou un bœuf. Pour être légalement propres à ce sacrifice religieux, les moutons doivent avoir un an complet, être gras et sains; s'ils sont borgnes, aveugles, maigres ou boiteux, ils ne peuvent servir au sacrifice.

Toutes les classes ~~de la nation~~ du peuple observent religieusement ce précepte. Les grands, les personnes aisées en immolent même plusieurs à la fois. Cette cérémonie se fait après l'office solennel du jour. Chaque père de famille, en revenant de la mosquée, immole ~~sa bête~~ son mouton au milieu de la cour de ~~d~~ sa maison. Il en coupe ensuite un morceau, le fait rôtir, ~~en goûte~~ le mange avec sa famille et distribue le reste aux pauvres.

Indépendamment de ces sacrifices prescrits par la loi pour la Grande fête ~~ou à l'ho~~ il est d'usage d'immoler des moutons à différentes époques de l'année ~~et dans~~ à l'occasion de divers événements de la vie, tels que la naissance d'un enfant, la cérémonie de sa circoncision, ~~son début~~ son entrée à l'école

le jour d'~~un~~ son mariage, le rétablissement d'un malade, le succès d'un voyage ou d'une entreprise ~~intéressante~~ importante, le premier et le dernier jour de la construction d'une ~~hôtel bâtiment~~ maison ou d'un édifice quelconque ~~etc~~. Toutes les personnes ~~opulentes sont attentives à satisfaire~~ riches ne manquent jamais de se conformer à cette pratique.

~~On~~ Le Musulman tient essentiellement à ne jamais négliger ~~les~~ aucune des trois obligations fondamentales que je viens d'énumérer. ~~Car~~ Le Coran lui dit que s'il ~~en~~ y manquait, s'il ne payait pas, par exemple, la dîme aumônière, les prières, le jeûne et tout autre acte pieux accomplis ~~à l'intérieur~~ dans le courant de l'année ne compteraient pour rien. ~~Tandis qu'au contraire,~~ Les prières ou les jeûnes manqués peuvent au contraire être rachetés ou compensés en doublant la somme de la dîme. ~~Les hommes~~ C'est pourquoi les hommes les plus vicieux, les ministres les plus corrompus et les princes les plus durs et les plus cruels ont toujours

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

En somme, les musulmans indépendamment des sommes prodigieuses qu'ils donnent ~~versent~~ tous les ans aux ~~sein des~~ pauvres, indépendamment des aumônes imposées par les ~~des~~ obligations religieuses, se font encore un devoir d'employer une partie de leurs revenus ~~biens~~ à des fondations pieuses. Les terrains connus sous la dénomination de Wakif et dont je viens de vous parler, terrains qui constituent presque la moitié de l'Empire ~~et dont je vous ai parlé sous la dénomination de Wakif~~, sont destinés à entretenir des fondations pieuses, telles que ~~qui sont consacrées à la subsistance des ou à l'utilité publique~~ ~~des~~ mosquées, ~~des~~ écoles, ~~des~~ cimetières, ~~des~~ hôtelleries etc. Je n'entrerai pas dans le détail de tous ces établissements, quoique la fondation de chacun d'eux oblige le fondateur d'observer des usages plus ou moins curieux ~~intéressants~~.

Par exemple, l'usage ne permet pas de construire une mosquée sans qu'il y ait à côté d'elle une école et des fontaines

~~Ceux~~ Parmi ces établissements qui ont un caractère local il convient de citer ~~ce sont~~ les imarets et les mussafir-Hanés.

Les imareth sont des hôtelleries où les enfants des écoles primaires et les étudiants des medresé, (ou colleges) ~~allaient~~ ~~vont~~ vont dans la journée prendre gratuitement leur nourriture. On y distribue ~~ait~~ aussi des vivres à un certain nombre de malheureux. ~~On leur donnait du pain et deux plats chauds~~; On joint ~~ait~~ souvent ~~encore~~ à ces aliments une libéralité de q.q. centimes, et cela suivant l'âge et la situation de l'individu.

L'enseignement dans les écoles et dans les medresés est ~~a été~~ non seulement gratuit; mais chaque école a encore ~~avait~~ un certain nombre d'étudiants qui sont ~~ont été~~ nourris et même logés aux dépens de la mosquée et de l'imareth.

Presque tous les Kalifes musulmans et les sultans turcs ont consacré des sommes considérables à la fondation et à l'entretien de ces imarets

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

dans les principales villes de l'empire. Le premier de l'Empire fut érigé à Nicée, sous le règne d'Orkhan I qui consacra cet édifice au soulagement des malheureux. Le jour de l'inauguration il fit de sa main la distribution des mets aux pauvres. Mourad II en fit autant dans l'imaret qu'il avait fondé à Andrinople. Les imarets seuls de Constantinople nourrissaient quotidiennement, d'après le témoignage d'un écrivain français, en 1787, plus de 30,000 indigents.

En dehors de tous ces biens-fonds et des revenus perpétuels que les princes et les citoyens ont consacrés au soulagement des pauvres dans presque toutes les villes, les musulmans se font encore un devoir de distribuer personnellement des aumônes et de venir en aide aux malheureux, emprisonnés pour dettes. Rien n'est plus ordinaire que de les voir inviter à leur table les personnes qui, au moment

de dîner repas, se présentent chez eux pour une affaire quelconque. Beaucoup de familles font encore l'habitude de nourrir chez eux un certain nombre d'indigents.

C'est donc un précepte divin et, par conséquent, une obligation absolue pour tout musulman de soulager ceux dont il connaît les besoins ou qu'il sait dans l'impossibilité de gagner leur vie. Si l'on n'est pas en état de les secourir soi-même, on doit alors les recommander à ceux qui en ont les moyens.

Le musulman qui manque à l'un ou à l'autre de ces devoirs, se rend coupable, aux yeux du Coran, de la mort du pauvre qui succombe à sa misère.

« Point de grâce, a dit Mahomet, pour celui qui meurt rassasié, laissant à côté de lui son voisin affamé »

Voici encore quelques passages du Koran sur ce sujet :

O croyants ! faites le bien, Seigneur aime les bienfaisants. || Donnez l'aumône. Dieu voit toutes vos actions. || Le fidèle qui aime Dieu doit aimer son prochain. Il est obligé de secourir les orphelins

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

les veuves, les pauvres, les voyageurs, les étrangers, les captifs.

Mahomet a observé lui-même ces ~~vertus~~ préceptes-ci.

« Un bienfaiteur de l'humanité disait-il toujours, si riche qu'il soit, doit mourir pauvre »

D'après la doctrine musulmane la terre et ses richesses appartiennent à Dieu ; Dieu est le propriétaire absolu de ces biens ; l'usufruit et la jouissance seuls ~~appartiennent~~ en reviennent à l'homme. La richesse ~~ayant~~ étant ~~une source~~ d'origine divine, doit avoir, d'après la même doctrine, un ~~destiné~~ but divin. « La richesse est sociale dans sa source, disent les positivistes, et doit l'être dans sa destination. ~~C'était~~ Cette formule est aussi ~~est~~ le principe ~~de la richesse~~ des classes supérieures riches chez les musulmans. (voir aux dos)

« Par l'adoption de ces ~~Les~~ préceptes relatifs à la distribution des richesses, je veux dire, par l'imposition de ces diverses ~~les~~ obligations religieuses et morales ~~imposées~~ aux ~~les~~ classes aisées vis-à-vis des classes moins aisées, l'islamisme a ~~ont~~ résolu, ~~dans le monde musulman~~, les problèmes

« Le peuple est la famille de Dieu sur la terre, disait Mahomet, le fidèle le plus chéri à ses yeux est celui qui est le plus utile à cette famille » Si vous remplacez le mot Dieu par l'Humanité vous ~~rentrerez également dans la réalité positiviste~~ vous trouverez en présence d'une autre formule positiviste.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

les plus compliqués de la sociologie.

~~Je n'expose ici~~ Je m'attend, ~~messieurs à des~~ Je connais les objections qu'on pourrait me faire ~~critiques qui pourraient avoir un certain valeur importance~~.

On a ~~peut~~ soutenu que ce sentiment excessif de charité et d'hospitalité, sentiments qui fait ~~of~~ tant d'honneur au peuple ottoman ~~à ce peuple~~ a entretenu la paresse ~~a été la source d'une~~ dans les classes inférieures du peuple ~~multitude qui entretenait la~~ et a fini par remplir ~~paresse et remplissait~~ nos rues de milliers de mendiants.

Voici ma réponse :

Le pauvre que l'islamisme impose d'~~entretenir~~ de secourir n'est pas d'abord celui qui a la force de gagner sa vie par le travail ; mais ~~les caractères et~~ les diverses catégories de nécessiteux sont parfaitement désignés.

En outre, le travail est une obligation pour ~~à~~ tous les musulmans. D'après les récits du Coran les légendes ~~les prophètes~~ eux-mêmes ont rempli cette obligation et ont ~~pu~~ donner l'exemple.

Adam, ~~d'après les légendes musulm~~, était agriculteur, Noé, charpentier, Abraham tisserand, David faisait des cottes de mailles, Salomon des corbeilles de dattier.

« O mes serviteurs ! dit une parole du Coran ~~[illegible]~~, mettez ta main et les richesses y descendront en abondance. Le travailleur est l'ami de Dieu »

Pour mériter ~~p~~ cette récompense et ~~p~~ cet honneur d'être ami de Dieu les Kalifes et ~~les~~ presque tous les Sultans ~~ottomans presque sans exception~~, se livraient ~~faisaient~~, en dehors de leurs occupations politiques, à un métier quelconque et vendaient les objets ~~de leur~~ fabriqués de leur main à des prix naturellement très élevés.

Tout musulman, je le répète, est obligé de se procurer par le travail le nécessaire pour lui, et pour l'~~habitation~~ l'entretien de sa famille. ~~et pour remplir ses dettes religieuses~~.

Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il lui est permis de se livrer à la ~~doit prendre le parti obligeant de~~ mendicité. « La mendicité a dit Mahomet doit être la dernière ressource de l'homme. »

~~La première objection ainsi réfutée il me reste une seconde critique dont que je m'imagine être exposé.~~

On pourrait m'objecter encore que ~~me dire : mais~~ ces préceptes, ces devoirs obligations qui ont pour objet d'améliorer la situation matérielle et morale des classes ~~peu~~ infortunées sont basés purement sur la croyance religieuse ~~et sur la religion~~.

Or comme les ~~La~~ croyances vont diminuant de jour en jour il en résulterait que la force morale ~~de~~ ces préceptes doit fatalement

s'affaibli. Je ferai observer que si la croyance au surnaturel ou au fétichisme décroît, il n'en est pas de même pour le sentiment religieux proprement dit. Le sentiment se transforme, mais ne se perd pas. C'est aux moralistes, aux réformateurs de lui donner une forme compatible avec le progrès des temps. A. Comte a trouvé cette forme en créant la religion de l'Humanité.

C'est par le développement de ce sentiment qu'on arrivera à résoudre d'une façon sérieuse, la question sociale. Sinon il y aura toujours la fraude, et l'abus d'un côté et l'intervention incessante de la force civile ou militaire de l'autre côté. Et toujours le faible sera écrasé par le fort.

C'est ce qui est arrivé chez nous, sous le règne de Soleyman-le-Grand.

Vous savez que ....

les sujets chrétiens et israélites de l'Empire ont toujours été dispensés du service militaire.

C'est pourquoi le commerce du pays s'est ainsi trouvé entre leurs mains, et les uns comme les autres n'étant pas soumis aux mêmes principes religieux que les musulmans l'abus et la corruption se sont lentement introduits dans le pays. Le gouvernement a dû intervenir et consacrer tout un chapitre, dans la fameuse législation de Soleyman, au règlement des différents genres de commerce et d'industrie.

Je reviendrai sur ce sujet dans une seconde causerie, car je crois que l'origine des corporations chez nous, autant que j'ai pu me documenter, date de cette époque.

Je veux terminer mon entretien d'aujourd'hui par un exposé sommaire, de la législation musulmane en tant qu'elle veille à l'observation des lois religieuses et des obligations canoniques que je vous ai énumérées.

La séparation des pouvoirs est très nettement établie.
l'autorité civile et militaire n'a

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

aucune influence sur la ~~puissance~~ ~~magistrature~~ l'autorité judiciaire ~~musulmane~~. Celle-ci ~~Elle~~ formait autrefois, — elle forme encore aujourd'hui jusqu'à un certain point — nous verrons prochainement comment tout ça ~~était~~ s'est altéré — elle formait dis-je une caste à part qu'on ~~pouvait~~ ~~peut~~ pourrait l'appeler ~~justement~~ le pouvoir spirituel de l'État.

Une formule passée comme proverbe dans le monde musulman dit que : les gouverneurs gouvernent le peuple, que le sultan règne sur les gouverneurs, que les Ulémas (ce sont les savants et les hauts ~~magistrats~~) règnent sur le sultan et que l'Ilm (c.à.d. la science, ~~d'où dérive le mot Uléma~~) règne sur les Ulémas.

Les Ulémas, c.à.d. les hommes de science ou ~~les~~ hauts magistrats avaient une double ~~deux~~ missions dans la société : ~~le droit et le devoir de~~ rendre la justice, ~~le droit et le devoir de l'enseignement~~ et donner l'instruction.

Dans l'accomplissement de ces deux missions ils étaient complètement indépendants. La justice émanant d'eux, ces Ulémas avaient entre leurs mains

un des attributs le plus important de la souveraineté. C'est pourquoi je disais qu'ils constituaient, dans l'ancien monde musulman, un pouvoir spirituel très puissant, à tel point même qu'une sentence (ou fetva) ~~délivrée~~ ~~donnée~~ rendue par ce corps suffisait pour détrôner un Sultan ou pour faire exécuter un Grand Vizir. Mais ça ne veut pas dire ~~par là~~ qu'ils avaient un pouvoir arbitraire, non. L'Ilm, c'est à dire la science, et ici il faut entendre par là le ~~science~~ code religieux, doit seul les inspirer régner sur eux. Leur sentence doit être ~~éclairée~~ rédigée dans un langage simple, d'abord écrite, et claire ; elle doit naturellement reposer sur une application fidèle ~~de la loi~~ la loi ; les passages de la ~~cette~~ loi doivent être indiqués et textuellement reproduits dans ~~sur~~ la sentence.

Les Ulémas n'avaient, dans le domaine de justice, que le pouvoir judiciaire ; le pouvoir exécutif ne leur appartenait pas.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Je vois ~~précise~~ vous montrer cette organisation du pouvoir judiciaire par ~~en vous donnant~~ quelques exemples:

Dans le cas compliqué d'un procès, le plaignant se rend d'abord chez le gouverneur ou tout autre représentant de l'autorité ~~civile~~ publique et lui expose son cas: ~~qui~~ celui-ci lui donne tort ou raison. Le plaignant, s'il n'est pas convaincu, ne peut être obligé à accepter la décision.

Le gouverneur ou celui qui le représente l'envoie, dans ce cas, chez le juge, ~~nommé~~ ou Kadi, Celui-ci ~~exprime~~ donne à son tour son avis, mais sans avoir, pas plus que le gouverneur le droit de forcer le justiciable à s'y soumettre. Le Kadi adresse le plaideur récalcitrant au Muffti (interprète de la loi). Ici nous sommes en présence d'un Uléma. Celui-ci après reçu la réclamation écrite ~~avoir formulé par écrit la demande~~ du plaignant, l'étudie et recherche l'article de loi qui s'y rapporte; puis, en s'appuyant sur cette loi, il écrit au bas de la demande ~~formulée~~,

un Oui, ou un Non. Il indique ~~toujours, je le répète~~, les motifs de sa décision; ~~il~~ la signe et la remet au plaignant. Celui-ci, muni de cette pièce, nommée ~~Fetwa~~ (sentence), retourne auprès du Kadi qui, conformément au Fetwa, rend, cette fois-ci par écrit, son arrêt appelé ilam.

Enfin, pourvu de cet arrêt, le plaignant se rend auprès du représentant de l'autorité publique, il peut alors de plein droit réclamer l'exécution du jugement. Le gouverneur est tenu de veiller à la stricte ~~doit mon scrupuleusement~~ exécution ~~de~~ du Fetwa délivré par le ~~la décision du~~ Muffti.

Les Muffti des villes et des villages sont membres du conseil local; ~~ils ont été~~ et ils sont ~~encore~~ mis ~~choisis~~ par mi les Ulémas ~~et choisis~~ par les savants et les lettrés de la circonscription administrative.

Ces Ulémas ont une haute renommée de vertu. La plupart d'entre eux refusent ~~ils~~ d'accepter ~~pas~~ ces postes; ~~Ils préfèrent~~

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

bien qu'ils puissent parvenir par lui au rang de Cheikh ul Islam (chef suprême des musulmans). Ils préfèrent à cet honneur la gloire de continuer leurs enseignements

et supprimer

L'élection de mufti doit être confirmée par le gr. mufti c.à.d. par le Cheikh ul islam qui réside à Constantinople.

Le Mufti ne reçoit de l'État aucun salaire ; ~~Il est~~ c'est ce qui le rend indépendant dans son pouvoir. Il est libre de se livrer au commerce ou d'exercer toute autre profession à sa convenance. Il ne reçoit aucune somme, non plus, pour les sentences qu'il délivre. ~~On donnait~~ Il n'est dû que cent para soit 50 centimes au secrétaire du Mufti qui ~~écrit~~ ~~formulait~~ rédigé la demande du plaignant ~~par écrit~~. Cette taxe est nommée « frais d'encre et de papier ».

A côté de cette organisation générale de la justice, il existe une excellente justice patriarcale.

Dans chaque ville, dans chaque

village, et même dans chaque tribu le plus savant et le plus éminent des lettrés, celui qui a ~~avait~~ gagné la confiance de tout le monde, consacre ~~ait~~ le reste de sa vie à donner des fetvas.

Grâce à ~~Dans~~ cette procédure on se ~~trouvait~~ trouve dispensé de recourir à l'intermédiaire des ~~aux~~ huissiers, aux gendarmes. Le juge interroge ~~ait~~ les parties et sa sentence ~~décision~~ rendue, la partie gagnante présente ~~ait~~ au juge son papier et son propre encrier pour qu'il écrive sa ~~cette~~ décision. Cet usage d'apporter son propre papier et son encrier dispense ~~ait~~ le plaignant de payer la taxe dite frais d'encre et de papier. D'ailleurs le juge qui consacre ~~ait~~ ainsi sa vie à donner des fetva, met ~~tait~~ son honneur à ne recevoir aucune somme d'argent si petite, si légitime qu'elle soit et à n'accepter de cadeau de personne.

Quelle est, Messieurs, l'idéal de ~~d'une~~ l'organisation de la justice dans un pays civilisé. c'est de la rendre moins ~~chère~~ coûteuse n'est ce pas ?

Eh bien (l'islamisme dès son origine ~~avait~~ a réalisé ce ~~cet~~

lent au delà même de tout l'idéal en la rendant pas tout à fait gratuite.

Qu'on ne vienne pas me dire que l'~~état primitif~~ comme dans toute société ~~rudimentaire~~ primitive la justice ~~était aussi~~ est partout gratuite. Il ne s'agit pas ici d'une société ou d'un Etat sauvage. A l'époque de la civilisation arabe la justice ~~était partout~~ a toujours été non seulement gratuite, mais aussi accessible à tous. Jusqu'au règne de Soliman les Muftis ~~avaient~~ ont toujours délivré les Fetvas de leur propre main. Ils étaient dans l'habitude ~~de distribuer~~ de donner eux-mêmes une réponse aux questions du public. C'était généralement dans les mosquées, tous les vendredis et à la suite du service ~~divin~~ religieux, que le public consultait les Ulémas.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Un Mufti, nommé Ali Efendi, très célèbre ~~sous~~ par ses vertus ~~et~~ son savoir et plus encore par la simplicité de son extérieur ~~était même dans l'usage~~ avait l'habitude de faire suspendre tous les jours

hors d'une des croisées de sa maison un petit panier où les citoyens venaient déposer leurs questions canoniques et où le lendemain ils trouvaient les Fetvas qui y servaient de réponse. Cette singularité lui fit donner le surnom de Zenbilli, c.a.d. qui signifie l'homme au panier.

Savez-vous, messieurs, quelle était l'autorité ~~d'un si simple homme au panier~~ de ce Zembilli, de cet Homme au panier ? Lorsque Sélim, dans un moment de colère, décida d'exterminer les chrétiens de Constantinople, une simple sentence de ce Mufti-au-panier a suffit pour arrêter la main indomptable du Sultan devant lequel l'Asie et l'Europe tremblaient à cette époque. —

Cette organisation de justice telle qu'a été ~~instituée~~ établie par les jurisconsultes musulmans n'existe hélas ! plus ~~Le despotisme~~ aujourd'hui. L'intervention des puissances européennes sous le prétexte fallacieux ~~de la~~ d'une protection (efficace) des chrétiens en Orient, a contribué

à sa disparition plus que toute autre cause.

Nous avons maintenant des tribunaux civils, des tribunaux mixtes organisés à l'européenne et qui fonctionnent à peu près comme ceux de l'Europe.

Les Puissances chrétiennes voulant dispenser leurs protégés en Orient de se soumettre au code islamique, les ont livrés au couteau des massacreurs.

Il est regrettable que dans cette Europe où tant de savants poussent leur amour de l'antiquité jusqu'à collectionner les vieilles savates des temps passés, il ne se soit trouvé personne cherchant à conserver en Orient (du moins), ces précieux monuments traduits de l'antique sagesse des antiques vertus.

~~Mesdames et Messieurs je vous remercie~~

~~Je vous remercie aussi chers hôtes de…~~

Seconde conférence

Je vous ai parlé, dans ma dernière causerie de l'organisation de la propriété et des principales obligations imposées par le Coran aux musulmans, dans la société.

J'examinerai, aujourd'hui avec vous, l'état social des divers peuples qui habitent la Turquie et dont la plupart sont soumis aux préceptes islamiques.

La statistique fait absolument défaut en Turquie. L'évaluation de la population ne repose donc que sur des données approximatives.

Les derniers travaux publiés sur ce sujet nous donnent les chiffres suivants sur la population de l'Empire ottoman :

Asie Mineure	15,553,~~186~~ 4 000 h.
Arabie	6,000,000
Turquie d'Europe	4,786,~~548~~ 000
" d'Afrique (Tripoli)	1,300,———
Soit en tout	27,640,~~711~~ 000

près de 28 millions

Quant à la ~~Les~~ populations des divers contrées ~~presque~~ plus ou moins indépendantes de l'Arabie on peut l'évaluer au chiffre de ~~est évaluées~~ à 12 ~~ou~~ 14 million ~~d'habitants~~.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Toutes ces ~~populations~~ peuples sont divisées en trois grandes classes: les Musulmans, les Zimmis et les Mustemins
On donne le nom de ~~Les~~ Musulmans ~~est le nom de tous les~~ ceux des différents peuples ~~peuples~~ qui professent la foi Mahométane sans distinction de race et de secte et ~~d'opinions différentes~~. Ils sont au nombre de 19 millions ce qui forme le trois quart de la population totale.

Les Zimmis sont ~~tous~~ les sujets, chrétiens, Juifs et Païens asservis à la domination musulmane et soumis à la Capitation.

On désigne sous le nom de Mustemins Les étrangers qui ~~se trouvent~~ résident établis soit à demeure fixe dans l'Empire Ott. soit comme ~~voyageurs~~ simples passagers ~~ou soit comme habitants sont désignés sous le nom de Mustémine~~.

Ces trois classes de la populat. sont ~~assujetis à trois sortes de lois d'institutions complètement~~ soumises à une triple législation dont certaines ordonnances sont en complète contradiction les

unes avec les autres ~~différentes les unes des autres et quelquefois même en contradiction~~

?? Les étrangers, par exemple, jouissent de tous les avantages ~~se trouvent sans la foi des traités~~ et du droit des gens ~~Ils n'observent~~ sans être tenus d'observer aucun usage, aucune loi du pays. Les ~~chrétiens~~ sujets non musulmans de l'Empire jouissent ~~ont~~ également ~~tous plusieurs~~ de certains ~~concessions et~~ privilèges refusés à la ~~grande majorité~~ majeure partie de la population. Je reviendrai sur ces deux classes de la population lorsque je vous parlerai de l'intervention des puissances étrangères dans nos affaires et des causes premières de ~~nos~~ notre ~~malheurs~~ lamentable situation.

Ceux d'entre vous qui ont étudié ~~parmi vous~~ la doctrine musulmane au point de vue sociale, ont certainement remarqué combien ces principes sont essentiellement démocratiques et ~~éminemment~~ égalitaires. Tous Les citoyens, depuis le Khalife jusqu'au simple fellah sont ~~tous~~

4

égaux devant le code civil et religieux ; les Ulémas ~~ont~~ jouirent de ~~sont~~ certains ~~...~~ faveurs de certaines destinctions ['je ne ~~dirai~~ les appellerai pas des privilèges, puisqu'ils sont soumis, comme leurs coreligionnaires aux mêmes lois] ~~ils ont tout simplement que~~ ~~distinction~~ Cet hommage rendu à la science et ~~qui sont~~ à l'honneur de l'Islam et à l'avantage de la civilisation.

~~Cependant~~ Malheureusement ~~les choses~~ les meilleures préservations peuvent être mal appliquées ~~employées~~ et devenir ainsi une source ~~même nuisibles~~ d'injustices et de malheurs entre les mains de gens malfaisants ~~des malfaiteurs~~.

C'est ce qui est arrivé chez nous ; les despotes ont retourné les lois à leur propre profit et ils ont établi ainsi ~~une~~ ~~certaine~~ des ~~dis~~ inégalités civiles en divisant le peuple ~~en deux~~ en citoyens ~~hommes~~ libres et en esclaves 5

(Voir au dos)

~~Il faut reconnaître pourtant~~

Il faut pourtant être juste et reconnaître que cette différenciation sociale ~~politique~~ a avantageusement ~~fut une~~ contribué à ~~condition de~~ la formation de ces grandes organisations politiques qui ont permis à ~~où~~ la civilisation arabe ~~se perfection~~ de briller d'un si grand éclat ~~na et atteignit un degré de concentration et la puissance.~~ ~~qu'elle n'eut pas réalisé dans le petit tribu sauvage~~

(~~la phrase est trop longue~~)

2

Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette organisation sociale n'était pas l'œuvre de l'islamisme ; elle existait bien longtemps avant Mahomet, chez les Grecs et les Romains. Est-ce que pendant toute la durée du moyen-âge les 3/4 du genre humain n'étaient pas des serfs ou des esclaves. Il est bien entendu que j'emploie ce mot esclave dans son sens propre, sans ça je dirais qu'à l'état actuel même il n'y a pas une société qui n'ait son genre d'esclavage.

La guerre a été partant la principale source de l'esclavage ; elle n'avait même souvent d'autre but que la capture des travailleurs forcés ; l'homme devenait le butin le plus recherché des vainqueurs. Aussi les Grecs et les Romains [estimaient]-ils particulièrement les esclaves des nations civilisées.

Ce n'est qu'à défaut de ceux-ci qu'ils se contentaient de barbares. Aristote admettait qu'on fît la guerre pour se procurer des esclaves ; il en avait, lui-même, plus de 15 à son service. Théophraste, un autre philosophe grec, que vous connaissez tous, en avait 9.

Platon acceptait également l'esclavage comme un fait acquis.

2/ Les Romains étant un peuple militaire par excellence, l'esclavage chez eux avait atteint le plus grand développement. Rome était en quelque sorte le marché central, le grand centre des importations.

1 A une certaine époque le commerce des esclaves avait pris une grande extension et était devenu très lucratif. Athènes comptait 20,000 citoyens, 10,000 métèques et 400000 esclaves. Platon nous dit dans sa République que les riches avaient communément 50 esclaves et d'avantage.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2500

1 La piraterie était dans l'antiquité ~~tout le temps~~ le grand fléau de l'archipel ; elle fut même protégée par la loi grecque.

2 On sait que Caton l'ancien se livrait à ce commerce sans scrupules ; il achetait des jeunes esclaves et les revendait après les avoir dressés.

La condition matérielle des esclaves n'était pas très mauvaise en Grèce. Mais elle était atroce chez les Romains. L'esclave, ~~a été~~ considéré comme un capital viager, était ~~a été~~ âprement exploité par le propriétaire. Le jour de fête où la religion obligeait à laisser reposer les bêtes de somme, Caton employait ses ~~ses~~ esclaves à nettoyer les ~~anciennes~~ fosses et à curer les réservoirs. Entre l'esclave et le maître il n'y avait d'autre lien garantie que celui ~~celle~~ de l'intérêt propre de ce dernier. En cas de mauvais traitement la jurisprudence romaine permettait seulement à l'esclave d'aller chez un ami du maître pour le prier d'intercéder en sa faveur. Le fugitif était marqué au fer rouge, heureux si son maître ne l'envoyait pas

à l'amphithéâtre pour le livrer aux bêtes fauves, ou ne lui infligeait pas quelque autre ~~atroce~~ supplice.

Plus tard, sous les règnes d'Antonin de Marc-Aurèle et de Justinien, ~~a été~~ la condition de l'esclave a été sensiblement améliorée. On affranchissait plus fréquemment ~~facilement~~ les esclaves et cela plutôt ~~dans~~ par intérêt que par un sentiment d'humanité : L'affranchi restait ~~très~~ généralement pour son ancien maître.

Au moyen âge le servage comprenait ~~absorbait~~ toutes les classes inférieures du peuple ~~de la population~~. Le commerce des esclaves avait même pris une extension extraordinaire ~~effrayante~~. Les Slaves furent vendus par milliers pendant des siècles. C'est de là même qu'est venu, dit-on, le nom d'esclave. Les Maures faits prisonniers ~~pris~~ en Espagne étaient ~~sont~~ revendus jusqu'en France : Lyon était le grand marché.

Les pères de l'Église tout en constatant ~~acceptant~~ la fraternité l'égalité de droit devant le Ciel acceptaient l'inégalité de condition. Ils trouvaient

dans le péché le principe de l'esclavage. Jamais l'Église chrétienne n'a attaqué l'esclavage et n'en a demandé l'abolition.

Non seulement St Paul et St Pierre dans leurs Épîtres n'ont pas un mot pour condamner l'esclavage, ~~mais~~ au contraire, (phrase tr. longue) ~~Dans~~ St Paul enseigne que l'esclave n'a point à s'inquiéter de son ~~état~~ sort et il lui recommande ~~aux~~ l'obéissance ~~envers~~ à la volonté de son ~~esclaves d'obéir à leur~~ maître ~~avec crainte et tremblement comme au Christ~~. St Augustin déclare que Dieu a justement introduit l'esclavage dans le monde comme peine du péché et que ce serait aller contre la volonté ~~de Dieu~~ divine que de prétendre abolir l'esclavage. Bossuet

Bailly ont soutenu à leur tour ~~soutiennent~~ la légitimité de l'esclavage ; ils prétendent qu'un homme a le droit de se vendre et que la guerre donne le droit de réduire les ennemis à l'état d'esclaves.

Constantin, le premier empereur chrétien par excellence qui se baignait

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

dans le sang de sa propre famille, permettait aux maîtres, par un rescrit de l'année 319 de frapper leurs esclaves avec des verges ou des courroies et de les charger de chaînes.

Les représentants officiels du christianisme, ~~non seulement~~ ont toujours admis ~~admettaient~~ la légitimité de l'esclavage, ~~mais ils s'en servaient~~. Les monastères étaient remplis de serfs et d'esclaves. Les évêques eux-~~mêmes~~mêmes avaient plusieurs esclaves ~~du~~ à leur service.

C'est en Espagne, terre essentiellement ~~éminemment~~ chrétienne ~~catholique~~, que le commerce des esclaves se faisait en grand ~~le plus~~. Ferdinand, surnommé le Catholique, celui qui chassa les Juifs d'Espagne et Charles Quint ~~1517~~ protégeaient ce horrible trafic ~~honteux~~ de la traite.

C'est ainsi que ~~sont~~ les Espagnols ~~qui~~ ont été amenés ~~conduits ainsi~~ à organiser ~~introduire~~ une nouvelle forme d'esclavage dans les colonies du nouveau ~~monde~~ et cela ~~en la~~ introduisant ~~donnant une effroyable extension~~ ~~par~~ la traite des nègres.

Le fameux prince Henri avait patronné lui-même une compagnie formée à Lisbonne pour le commerce des nègres

On les enlevait sur les côtes africaines et on les vendait sur le marché de Lisbonne.

L'esclavage des nègres, qui a duré jusqu'à l'an de grâce 1888, fut une institution européenne, fondée uniquement sur un abus de la force et créée de toutes pièces par une politique barbare ~~qui poussait secrètement certain avant coureur~~ de cette ~~la~~ prétendue civilisation chrétienne. ~~au criminel trafic des créatures humaines~~

(phrase à corriger)

Je n'entrerai pas ici, messieurs, dans les détails de cette exploitation honteuse. Je ne vous en dirai que quelques mots vous permettant de mieux apprécier ce qui se passe aujourd'hui chez les musulmans. Vous avez ~~......~~ entendu parler des souffrances atroces que ces malheureux enduraient pendant les traversées et dans ~~sur~~ les plantations de leurs nouveaux maîtres. Les abus commis par ces derniers ~~les maîtres~~ ont été vraiment monstrueux.

Dans cette grande République d'Amérique, des journaux qui s'intitulaient démocratiques ~~prennent les titres de démocrates~~ et qui font sonner bien haut les mots de fraternité et d'égalité étalaient encore ~~ont été couverts~~, il y a quarante ans ~~encore hier~~, des annonces de ventes d'esclaves de tout âge et de tout sexe.

On avait même ~~a~~ fait des lois, comme dans la Caroline du Sud, ~~pour~~ interdisant aux maîtres d'esclaves ~~de leur~~ d'apprendre à ceux-ci à lire ou à écrire et cela sous peine de six mois de prison et de cent dollars d'amende. On payait la même somme ~~somme qui est d'autre part celle qu'on payait~~ lorsqu'on avait coupé la langue ou crevé les yeux à son esclave, à supposer ~~la~~ ~~somme~~ que le jury ne considérât pas ces faits comme de simples actes de discipline domestique ! Il fallait, en outre, pour que la condamnation du maître eût ~~ait~~ lieu que ledit délit fût affirmé par des témoins blancs et libres ; car le témoignage d'un noir était absolument sans valeur et n'était point reçu en justice.

~~Comme~~ ~~Presque~~ Tous les hommes éminents

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

de l'Amérique, y compris ~~tous~~ les évêques et tous les autres membres du clergé, ~~croyaient~~ étaient en effet d'avis que le nègre n'était point l'égal du blanc.

Cette opinion ~~faisait~~ avait même cours ~~même~~ en Europe. ~~Des hommes~~ ~~On lit dans" illustres comme~~ ~~"de Montesquieu~~ On trouve dans Montesquieu un exposé ironique de leurs ~~idées~~ théories esclavagistes ~~écrivait ceci~~ : On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir. Il est impossible que nous supposions que ces gens là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens." (Montesquieu n'a pas dit ça) c'est sa manière à lui de prouver l'absurdité des théories des contraires.

L'esclavage a été graduellement aboli en Europe ~~pour plusieurs raisons : D'abord la guerre, source principale de l'esclavage~~ ~~Et~~ Mais sous la forme du servage il s'est maintenu jusqu'à nos jours en Russie et en certaine partie de l'Allemagne (ce n'est pas vrai)

"Il n'y a pas encore 40 ans, écrivait S. Mill, les Anglais pouvaient tenir en servitude des êtres humains, les vendre et les acheter."

L'abolition graduelle du servage vient en partie de ce qu'on sentait

les l'avantage que l'homme libre ~~procurait~~ pouvait procurer au trésor ~~par~~ et cela par l'imposition de l'impôt dont on avait ~~rudement~~ grandement besoin et aussi en partie de ce que les souverains faibles ~~étaient~~ étant jaloux des grands seigneurs, encouragèrent les serfs et les vilains à secouer le joug ~~des nobles~~ de leurs maîtres (~~[illegible]~~ Je ne le crois pas. Et chez les Romains, donc ?)

Il faut aussi prendre en considération la découverte des machines qui remplacèrent pour une certaine partie, le travail humain. ?

On sait avec quelle énergie les Etats du Sud ont lutté, il n'y a pas encore un demi siècle, pour le maintien de l'esclavage. Le 9 Juillet 1823 ?, lorsque lord Bathurst, ministre anglais, recommanda aux gouverneurs des colonies certaines améliorations au sort des esclaves, la résistance et l'opposition des colons anglais furent si vives que le gouvernement dut y répondre par l'acte du 28 Août 1833 ? qui libérait 800,000 esclaves.

Mais, remarquez bien une chose,

~~que~~ c'est que cette l'émancipation ~~se faisait~~ s'est faite moyennant une indemnité accordée aux propriétaires, (prière de faire ressortir ce fait plus clairement) ; ~~ceux~~ n'a rien à faire avec l'Angleterre dont vous parlez Cent millions de fr. ont été payés rien que pour racheter ~~seulement~~ les esclaves du Missouri. Cette l'abolition de l'esclavage dans tout l'Empire Britannique a coûté plus de 500 millions de fr.

Vous voyez par là le rôle que l'argent a joué à côté du sentiment humanitaire des sociétés anti-esclavagistes !

Je vous demande pardon, Messieurs, d'avoir retenu si ~~entretenu~~ longuement votre attention sur un sujet qui vous est ~~certainement~~ bien connu ; ainsi que je vous le disais tout à l'heure, mais j'ai cru nécessaire de vous rappeler ces q.q. détails ~~trop~~ ~~négligés~~ de l'histoire de l'esclavage avant de vous exposer la condition des esclaves dans le monde musulman.

Toutes les fois que j'ai eu l'occasion

d'entamer une conversation sur l'esclavage, j'ai pu constater ~~remarqué~~ combien ces détails étaient ~~ont été~~ ignorés.

~~On me demandait, avec stupéfaction~~ : Comment, me disait-on, il y a encore des esclaves dans votre pays ? mais c'est de la barbarie, c'est de la sauvagerie ~~me disait-on~~. On semblait oublier ~~facilement~~ que l'esclavage n'a été aboli dans le monde chrétien qu'en 1888 et qu'à ~~en~~ cette date il y avait encore au ~~au~~ Brésil 600,000 esclaves.

Si cet oubli, ~~cette ignorance~~ de la part des gens du monde est dû à une ~~nonchalance~~ indifférence plus ou moins excusable, celui ~~celle~~ des anti-esclavagistes [et des États qui ont recours à leurs services ~~les emploient~~] est absolument voulu ~~intentionnelle~~. Ces prétendus philanthropes parcouraient ~~allaient~~, il n'y a pas plus de ~~encore~~ 20 ans, comme esclavagistes et chasseurs de nègres, ~~dans~~ les pays ~~monde~~ musulmans.

Ils y vont ~~maintenant~~ cependant, comme anti-esclavagistes et, sous prétexte d'affranchir les esclaves, troublent le repos des indigènes et ~~abolissent~~ embrouillent ~~nos~~ leurs institutions sociales.

Il faut être naïf pour ne pas voir les desseins arrière-pensées politiques que ~~couvre~~ cache cette ~~bizarre~~ singulière philanthropie des anti-esclavagistes.

Disons d'abord que L'islamisme a trouvé l'esclavage établi dans les différents pays qu'il a conquis; ce n'est donc pas lui qui l'a ~~il ne l'a pas~~ institué inventé; bien au contraire, il a de tout temps prêché l'abolition de l'esclavage. S'il n'est pas arrivé à le faire disparaître totalement, et je vous en donnerai ~~expliquerai~~ tout à l'heure les causes raisons, il a néanmoins réussi à l'atténuer à l'adoucir et cela à tel point que l'esclave chez les musulmans les moins civilisés ~~du monde~~ se trouvant dans une condition meilleure que ~~à~~ celle de la plupart des ouvriers de la ville la plus civilisée de l'Europe.

Le Capitaine Binger qui a visité en Afrique les peuplades musulmanes

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

les plus arriérées, écrit ceci :

« L'esclave chez eux n'est pas plus malheureux que beaucoup de gens qui vivent autour de nous et que nous ne voulons pas voir » voir au dos

Écoutez ceci, messieurs :

« Affirmer que le jour où l'Afrique entière sera musulmane l'esclavage sera supprimé, ressemble à un paradoxe assez téméraire, cependant le fait est vrai et nous avons de puissantes raisons pour nous exprimer ainsi. » [Je n'y comprends rien]

Ces paroles ne sont pas d'un musulman, c'est encore le Capitaine Binger qui les prononce.

Il y a, en effet plusieurs versets dans le Koran et aussi plusieurs paroles propres à Mahomet qui sont toutes en faveur de l'esclave.

« Les aumônes sont destinées, dit le Koran, au rachat des esclaves.

« Témoignez de la bonté à vos esclaves. Si quelqu'un de vos esclaves vous demande son affranchissement par écrit — retenez ce mot — donnez-le lui. »

J'ai été frappé, dès ma jeunesse par le sens élevé de ce verset

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Chateaubriand qui avait visité Tunis à la fin du siècle dernier exprimait déjà la même opinion :

« Le sort de ces esclaves ~~est~~ est fort doux, dit-il ; plusieurs d'entre eux, après avoir été rachetés, restent à Tunis ; d'autres obtiennent leur liberté par la générosité de leur maître. »

Je n'y comprends rien

(Ça ne dit pas grand'chose)

ainsi ~~Dieu~~, d'après l'islamisme l'esclave qui avait appris à lire et à écrire [couramment] ~~était~~ devait être ~~déclaré~~ reconnu affranchi. Mahomet a voulu faire comprendre par là que l'émancipation intellectuelle devait précéder l'émancipation civile

(Ce passage est très important prière de le ~~faire~~ rendre plus clair)

~~Il a prescrit aux~~ mais savoir ~~apprendre à~~ lire n'était pas une condition absolue pour l'affranchissement. Mahomet répondant à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il devait faire pour mériter le Ciel lui répondit : « Délivrez, ~~lui a dit~~, vos frères des chaînes de l'esclavage. » Il recommanda de prêter une main secourable à ceux qui souffrent sous le joug de la servitude. Il a prescrit aux maîtres de ne pas maltraiter leurs esclaves et de ne leur jamais imposer une tâche au dessus de leurs forces ; « Ce serait pécher contre la nature, dit-il, que de les rendre plus malheureux (encore) et d'aggraver leur joug. » Un homme vint un jour auprès de Mahomet en lui disant : « Combien de fois ~~pard~~

pardonnerai-je à mon esclave ;
— Pardonnez à votre esclave 70 fois par jour, lui répondit Mahomet, si vous voulez mériter la faveur divine »

« Ne dites pas : mon esclave, ajouta-t-il, mais dites mon serviteur, ma servante.

Les législateurs musulmans se basant sur ces préceptes ont fait des lois très ~~favorables~~ douces pour les esclaves.

Si un maître commettait envers son esclave une action blâmable la loi rendait immédiatement à l'esclave son droit à la liberté. Et l'esclave, une fois affranchi, se fondait dans la population libre sans que son origine ou la couleur de sa peau fût jamais ~~un~~ de mépris pour lui un sujet d'humiliation.

On a vu chez ~~de~~ hauts fonctionnaires et des généraux ~~remarquables~~ distingués qui étaient à l'origine des esclaves et qui ~~avaient fait leurs instruction primaire~~ s'étaient instruits chez leurs maîtres.

Il ~~est important~~ importe de remarquer encore un fait, c'est que le maître musulman a toujours respecté la croyance religieuse de ses esclaves.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

En Tunisie, par exemple, il y avait encore à la fin du 18e siècle beaucoup d'esclaves chrétiens. C'étaient pour la plupart des Génois, des Vénitiens, des Napolitains et des Maltais.

Les Beys de Tunis permettaient même aux religieux de s'occuper ~~du soin~~ des esclaves chrétiens et leur porter des secours spirituels. Le supérieur de la mission, qui fut composée des Capucins de Sicile, avait le titre de Procureur des esclaves.

Les garanties morales et physiques accordées aux esclaves par la loi et la coutume étaient donc considérables.

On peut se demander ici comment malgré les admirables préceptes du Koran l'esclavage a pu durer chez nous jusqu'à ~~ces pays~~ dans ces derniers temps, et, quoique ~~aboli~~ légalement aboli depuis 25 ans, il ~~persiste~~ en existe ~~encore dans un degré minime il est vrai~~ certaines traces de nos jours.

Il y a je crois qu'on peut l'expliquer de la façon suivante. C'est que l'esclavage, ~~comme~~ ainsi que nous venons de le constater fut une conséquence fatale de la guerre.

Les Arabes, et plus tard les Turcs, au moment de leurs conquêtes ~~et de leur extension rapide~~

ont fait ~~une quantité~~ un si grand nombre de prisonniers ~~de guerre tellement considérable~~ que ne voulant pas les tuer ils ~~furent~~ ont été obligés de les vendre ou de les employer comme esclaves.

Il faut reconnaître aussi que l'~~usage~~ emploi des esclaves dans le service privé fut, incontestablement, un élément important de progrès. Le régime économique, suivant la juste remarque d'Auguste Comte, de toutes les sociétés qui venaient de se fixer, reposait sur l'esclavage. L'esclave tenait dans la société à la fois le rôle de l'instrument et de la force motrice. Cette division de travail a permis à la classe militaire de ~~développer son~~ donner plus d'essor à ~~tou~~ son action; il a permis aussi au corps savant de ~~développer~~ agrandir ses connaissances.

Aristote qui était résolument partisan de l'esclavage a fait admirablement ressortir le bienfait de cette institution.

Je ne ~~fais~~ veux pas faire ~~pas~~ ici, je vous prie de le croire, l'apologie de l'esclavage. Je considère cette institution criminelle comme un attentat à l'humanité. (voir au dos)

Je ne suis pas, non plus, partisan

?

Je ~~regarde avec le plus grand horreur au~~ jette un regard d'horreur sur ce Palais du Sultan où une partie du genre humain est ~~faite~~ appelée, contrairement à la doctrine musulmane, ~~pour~~ à servir à la volupté d'un.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

du militarisme ; mais je reconnais l'immense service qu'ont rendu l'un et l'autre à la société humaine.

Aristote, vous disais-je, voyait dans l'esclavage une institution d'utilité publique. « Au premier rang, disait-il, il faut placer le développement de l'intelligence et de la vertu, mais ceci exige des loisirs ; il faut donc que le citoyen soit affranchi des soucis de la vie matérielle. La cité repose donc sur cette spécialisation ; le citoyen en accomplit seul la destination, l'esclavage lui sert de moyen ou d'instrument ». Renan pensait exactement comme lui.

Depuis que les guerres ont cessé de fournir aux musulmans des esclaves d'autres sources se sont créées. La traite des nègres organisée par les européens en a été la plus riche. Mais la source la plus recherchée se trouvait ailleurs. Vous savez messieurs que chez les Romains le père de famille avait le droit de vendre son enfant. Les habitants de la trans-caucasie, surtout les Circassiens renommés par leur beauté physique, ont également l'habitude de vendre leurs enfants. Nos marchés d'esclaves sont généralement alimentés

par ces peuplades-là.

Cette expression, marché d'esclaves, ne doit pas vous effrayer, Mesdames ; le marché qui se tenait autrefois à Athènes sur la place publique n'a jamais existé chez nous que pour les prisonniers de guerre. L'islamisme et la pudeur orientale interdisaient sévèrement d'exposer une femme au public. Les tableaux que vous présentent les peintres dits orientalistes sont de pure imagination. Le marché n'est autre chose que la maison privée du marchand d'esclaves. Je me rappelle d'avoir visité avec ma mère deux de ces maisons. J'avais tout au plus dix ans à cette époque. La vue d'un bureau de placement parisien donne aujourd'hui absolument la même impression. Quand je vois dans un bureau de placement, il y en a un dans la rue que j'habite, une vingtaine de bonnes pâles et tristes attendant une place, je me demande si les esclaves que j'ai visitées avec ma mère n'étaient pas plus heureuses, leur vie matérielle étant complètement assurée.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Je mets de côté pour le moment les conditions civiles et politiques de l'esclave, quoique sur ce chapitre même celles des hommes des bureaux de placement ne me paraissent pas fort enviables ; mais dans un pays despotique, comme chez nous, où tout le monde est courbé sous l'esclavage politique, l'assurance de la vie matérielle passe évidemment pour un grand souci de moins.

L'islamisme impose aux maîtres de nourrir et de vêtir leurs esclaves exactement comme leurs propres enfants.

Les esclaves sont employés pour toute sorte de travaux domestiques. Dans une grande famille, les personnels de la cuisine et de la lingerie, celles qui dressent la table sont des esclaves de second ordre ; les musiciennes, les secrétaires et les servantes qui reçoivent et servent les visiteurs sont placées au premier rang.

D'une manière générale l'esclave après dix ou douze ans de service est affranchie et mariée par les soins de son maître. Quelques unes de ces affranchies restent dans la maison sous la tutelle volontaire de leur ancien maître. La plus intelligente et la plus dévouée de ces affranchies reçoit la fonction d'intendante ; c'est elle qui dresse et surveille

les apprenties. Un grand nombre d'esclaves sont affranchies par testament. Il est usage d'affranchir une esclave à l'occasion d'un événement heureux c.a.d. toutes les fois que la famille éprouve une grande joie. L'esclave qui a été attachée au service particulier de la jeune fille de la maison est, généralement, affranchie le jour du mariage de sa maîtresse ; elle l'accompagne et reste auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle se marie à son tour.

Les esclaves domestiques, hommes ou femmes, car ce que je dis des uns s'applique aux autres, quoique l'esclave mâle devienne de jour en jour plus rare — ces esclaves, dis-je, reçoivent fréquemment de petits cadeaux, des pourboires de leurs maîtres ou des amis de leurs maîtres et ramassent ainsi une somme suffisante pour commencer à mener une vie indépendante au moment de leur affranchissement.

La différence est grande, n'est-ce pas messieurs, entre le traitement doux et affectueux que les esclaves trouvent chez les musulmans et le fouet des planteurs ?

Si je vous ai retenus un peu longtemps sur l'esclavage j'ai eu pour ça deux raisons : D'abord, l'esclave a fait de tout temps et à bien des égards, partie intégrante de la famille, chez les riches aussi bien que chez les moins aisés. La famille étant la base fondamentale de la société j'ai voulu vous exposer un de ses éléments les plus actifs.

Une autre considération qui m'a guidé, c'est que les corporations d'arts et métiers dont nous allons étudier la formation n'était en réalité autre chose que l'agrandissement de la famille et la continuation du régime patriarcal établi entre le maître et l'esclave, avec cette seule différence que l'apprenti était placé auprès du patron et il était libre de s'en aller quand bon lui semblait tandis que l'esclave était vendu et ne pouvait pas quitter son maître. Mais les rapports entre patrons et ouvriers sont restés les mêmes qu'entre maîtres et esclaves c. à d. très bons.

Le sentiment religieux, base de toutes nos institutions sociales,

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2500

prescrivent la discipline et l'obéissance aux ouvriers, l'affection, la modération et la justice aux maîtres.

On trouvait dans les ateliers de travail le même principe de garantie et de solidarité qu'on avait trouvé auparavant dans les foyers domestiques.

Ces principes élargis assuraient, à tous les membres, les bienfaits de l'harmonie et de la stabilité.

Le chef de famille comme le patron d'atelier avait pour devoir sacré d'inculquer à la jeunesse le respect et la soumission à la religion et l'obéissance aux traditions qui ont fait le bonheur des ancêtres.

Ces enseignements, sont des enseignements religieux, me dira-t-on peut-être. Qu'est ce que cela peut faire. J'entrevois là un excellent moyen de garantir les gens (les classes inférieures pauvres) contre toutes les éventualités qui peuvent compromettre la solidarité sociale. Un homme d'État tout comme un philosophe ne doivent pas chercher autre chose.

Du reste, la religion dans ces conseils

supprimer

paternels ne joue qu'un rôle bien secondaire. C'est une façon d'expliquer les choses ; la morale seule y est l'essentiel. Il s'agit ~~qu'~~ de donner ~~d'enseigner~~ avant tout, une leçon de paix sociale peu importe ~~qu'importe~~ la base ~~l'hypothèse~~ qu'on fait intervenir ~~invoque~~.

Nous sommes encore, en Orient, profondément imprégnés des traditions patriarcales de nos ancêtres. Nous avons le culte du foyer, surtout dans les villages et dans les classes ouvrières où les vertus restent encore à l'abri de la corruption.

L'enfant élevé ~~dans~~ ~~habitué~~ dans l'obéissance à l'autorité paternelle continue à obéir plus tard, avec le même sentiment de respect, à son patron.

La même croyance, la même tradition prescrivent ~~imposaient~~ au patron des devoirs moraux non moins sacrés ~~étroitement~~...

De tout temps la maîtrise n'a pas ~~ne consistait pas~~ seulement consisté à apprendre un métier quelconque aux apprentis, mais elle ~~agissait~~ a eu ~~avait~~ pour mission ~~d'agir directement~~ de combattre les vices de la jeunesse soit par la persuasion, soit par une discipline

très rigoureusement réservée ~~étroitement surveillée~~.

La jeunesse ouvrière n'a jamais été ~~n'était pas~~ abandonnée ~~sans frein~~, comme celle d'aujourd'hui, aux appétits malsains ~~et~~ de la licence.

Le patron et les contremaîtres sont ~~ont été~~ tenus de répondre d'elle devant ~~à~~ la famille et même devant ~~aussi à l'État~~ l'autorité publique en cas de délit...

L'enfant reste ~~ait~~ chez le patron un certain nombre d'années. La durée de l'apprentissage n'est pas la ~~était~~ même ~~différente~~ dans les ~~en~~ différentes villes et dans les différents métiers.

L'apprenti est entretenu, instruit et souvent logé par le patron. Il tirait un bénéfice direct de son ardeur (zèle) et de son application.

Il n'y ~~avait~~ a pas de statuts ou règlements écrits traçant la conduite du maître à l'égard de l'apprenti. Tout est basé sur la tradition. La Constitution anglaise n'est

pas, elle aussi, autre chose que l'ensemble ~~le total~~ des traditions (elle n'est pas écrite je veux dire) et pourtant vous savez combien elle est solide et respectée.

Chez vous aussi, la tradition et l'unité de croyance qui obligeaient le maître et l'apprenti à se soumettre à des obligations ~~aux devoirs mutuels~~ réciproques contribuaient à la conservation de l'ordre moral et préservaient par conséquent les ateliers de tous ces ~~toute sorte de~~ conflits entre patrons et ouvriers qui sont le vilain côté ~~le grand danger~~ de nos usines (phrase trop longue)

Les corporations des arts et métiers, comme organisation gouvernementale ne date en Turquie que du ~~depuis le~~ règne de Suleyman le Grand.

Mais comme cette organisation a eu ~~pour~~ point de départ ~~cause~~ l'intervention de l'Etat, son étude rentre ~~par conséquent~~ dans le cadre de ma troisième conférence. Avant cette époque ~~date~~ les gens ~~hommes~~

du même métier formaient entre eux une sorte de confraternité. Ayant l'orgueil de leur métier ils s'unissaient entre eux pour garantir l'honneur et les intérêts communs : voir au dos

Plusieurs métiers ont leurs pîrs ~~ont~~ leurs patrons ~~patrons~~ ou ce que vous appelleriez ici leurs ~~leurs pîrs ou~~ saints. Les artisans observaient religieusement ~~l'exemple~~ tradition de leur pîrs ~~patrons~~.

Je sais que chez vous aussi les métiers ont ou ont eu ~~ont~~ leurs saints et c'est ainsi ~~qu'~~avant l'abolition des corporations il y avait dans les églises des chapelles ~~à~~ consacrées à ces saints et ~~qui ont été~~ entretenues aux frais des corporations.

Chez nous les pîrs, ont été de simples laïques, aucune cérémonie religieuse n'a jamais été célébrée ~~consacrée~~ en leur honneur ~~à leur nom~~. Au jour consacré à leur fête, ~~le disciple~~ tous les ouvriers des villes travaillant dans le ~~(tous ceux qui travaillent dans le même~~ métier placé sous leur patronage ~~sous ce patron attitré~~) vont ~~allaient~~ à la campagne ; ils vont ~~allaient~~ s'amuser

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Ils se ~~tiraient~~ tirent eux-mêmes
=
pour soulager leurs pauvres
leurs malades, leurs
veuves et leurs orphelins
c'~~était~~ est en quelque sorte un
groupement affectif
de secours mutuel

à ~~de~~ immoler ~~plusieurs~~ quelques moutons et
à frais commun
de faire un festin champêtre ~~et~~
auquel ils invitent généralement
~~y invitent~~ les pauvres de leur
quartier

~~Mais~~ je dois ajouter tout de suite dire, que
~~Cette~~ ces associations ~~sans former~~ de confraternité
~~ou plus tard, sans former~~ Ces corpo-
rations, n'~~ont~~ jamais créé ~~été~~ un
monopole quelconque. Empêcher quelqu'un
d'exercer un métier ou interdire à
un ouvrier étranger de gagner sa vie
en travaillant est le plus grand
des péchés aux yeux du Musulman ~~de l'islamisme~~
=
Tout individu, même tout étranger
à la ville ~~avait~~ avait le droit ~~de la~~
~~liberté de venir~~ d'ouvrir une boutique
ou un atelier à côté d'un ouvrier
du même métier. ~~sans y~~
~~rencontrer autre chose qu'un~~
(c'est trop fort Sultanum) =
voir au dos
~~accueil fraternel~~ ! Le musulman
~~croy~~ croit que sa destinée, son
sort, son Kismet comme nous
disons ~~appelons~~, a été réglé ~~est écrit~~ d'avance.
Il se dit donc que
l'homme ne doit pas agir aller contre

La ~~chose~~ seule chose qu'on exige~~ait~~ de lui, c'est de ne pas gâter le métier et de respecter les traditions qui assur~~ait~~ ~~entre~~ ~~eux~~ la paix et la rémunération du travail ~~solidement~~.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.2500

la volonté de Dieu et empêcher ~~par conséquent~~ ses semblables de travailler conformément aux ~~sous l'influence~~ arrêts du ~~occulte d'un~~ destin. (~~...~~)

Je vous dirai plus tard ce que ce sentiment généreux nous a coûté lorsque certains étrangers sans scrupules, n'observant aucun principe moral, se sont introduits dans nos bazars ou se sont installés à côté.

Dans l'ancienne Europe les corporations avaient un tout autre caractère; les corporations possédaient ~~elles reposaient~~, comme vous le savez bien, le droit, le privilège d'exercer une profession industrielle déterminée. Ce privilège exclusif bornait naturellement la concurrence. L'existence des jurandes fermait la porte à tout ouvrier étranger.

« En Angleterre il fallait une charte du roi, dit Ad. Smith, pour ériger une corporation. Mais cette prérogative de la

couronne semble avoir été réservée plutôt pour extorquer de l'argent du sujet, que pour défendre les libertés communes contre l'oppression du monopole. En payant une somme au roi le choix était obtenu sans difficulté."

En France, Turgot nous apprend que "le droit de travailler était également un droit royal; le prince pouvait vendre et les sujets devaient acheter."

~~"Sous les faibles et méchants empereurs~~, ajoute Say,

~~C'est justement~~

Cette sorte de monopole ~~attaché~~ accordé aux corporations était naturellement préjudiciable à la société et au progrès.

C'est justement pour cette raison que Turgot avait demandé son abolition.

"Nous voulons, disait-il dans son rapport, abroger ces institutions arbitraires qui ne permettaient pas à l'indigent de vivre de son travail."

Mais le principe de la liberté

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.2500

du travail que la Révolution française a proclamé plus tard a existé de tout temps ~~existait toujours~~ ~~chez nous~~ dans le monde musulman.

Chaque citoyen y a toujours eu ~~avait~~, ~~comme~~ je vous le répète, la faculté de choisir une profession appropriée à ses goûts et à ses aptitudes.

Une autre raison qui a poussé les économistes européens à supprimer chez eux les corporations a été la pensée ~~c'est de croire~~ que le monopole en décourageant ceux qu'il écartait rendait inhabiles ceux qu'il favorisait. Les corporations, ~~sont~~ disaient-ils, sont protectrices nées de la routine et par conséquent les ennemis du perfectionnement.

L'islamisme ayant laissé un champ libre aux initiatives privées, ayant même blâmé l'esprit routinier dans le Koran a écarté cet obstacle si nuisible ~~nuisible~~ à la perfection et au progrès de l'industrie

Les corporations chez nous n'ont jamais envahi le champ de l'activité individuelle x. Tout en aimant la tradition et les vieilles renommées, les corporations ~~elles~~ ont toujours accueilli avec bienveillance les innovations.

x Le sentiment de tolérance, si large pour les questions religieuses, n'a ~~ne faisait~~ pas créé une exception pour les choses d'ordre purement matériel ~~dans l'industrie~~.

Grâce à cet état d'esprit ~~accueil et~~, grâce surtout aux sentiments moraux qui ont leur source dans l'influence combinée de la vie de famille et de la religion, l'art et l'industrie ont pris dès les premiers temps chez les musulmans un développement prodigieux. Vous savez que, dès le Xe siècle, des manufactures nombreuses ~~sans nombre~~ ont été ~~sont~~ établies à Grenade, à Damas et à Bagdad. Elles fournissaient à une multitude de citoyens du travail toujours rémunérateurs ~~rémunérant~~. On y faisait de très belles étoffes de soie, de fil de coton, les unes simples, les autres travaillées en or et en argent.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2500

Casiri, un savant prêtre orientaliste — j'ai choisi exprès un auteur chrétien + ~~religieux~~ — ~~écrivait ceci~~ ~~les lignes suivantes~~ nous donne l'énumération suivante des produits industriels de ~~sur les produits~~ de l'Espagne, sous la domination arabe :

« Les parures des femmes de Grenade, leurs ceintures, leurs écharpes, leurs jarretières, leurs bonnets tissus d'or et d'argent, la finesse et l'extrême recherche de leurs vêtements de lin, de soie, de coton et de laine suivant la saison.

XXXX il manque quelque chose ici

Voilà des preuves d'opulence et d'industrie ! Il n'y a que le commerce qui fournisse de pareilles ressources. »

Casiri a oublié un objet très important, c'est le papier-coton que les Arabes fabriquaient ~~également~~ en Espagne. Ajoutons encore que les draps de Murcie étaient également estimés partout.

Les produits de l'Espagne, de l'Egypte, de Syrie, de Bagdad affluaient en ~~à~~ l'Europe jusqu'au centre de la Russie. Les Arabes portaient eux-mêmes leurs marchandises dans les contrées

les plus lointaines et les plus inconnues du monde. Vous devez vous rappeler que, lorsque Cinq siècles ~~plus~~ après, les Portugais ~~ayant~~ découvrirent le cap de Bonne-Espérance, ils furent ~~ont été~~ bien surpris de rencontrer des ~~Arabes~~ navigateurs musulmans ayant à bord de leurs vaisseaux des boussoles, et des cartes géographiques et d'autres instruments de précision.

Je m'arrête, car tous ces détails ~~quoique fort intéressant~~ sur le commerce et la navigation arabe, tout intéressants qu'ils sont, n'entrent pas dans le cadre de notre étude ~~de ce soir~~ d'aujourd'hui.

Les Seldjoucides et les Turcs ont continué, ~~jusqu'à~~ dans une certaine mesure, à développer l'industrie arabe.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.2500

Les mousselines et les Koutni ~~de Brousse~~ et, les chemises de gaze fine ~~de Brousse~~ les dentelles de soie d'or et d'argent de Brousse ; les tapis de Smyrne ; les étoffes connues sous les noms de Haré, sof, aladja ont été fabriqués à Angora, et à Magnésie. L'étoffe de soie ou de laine ornée de fleurs qui a pris chez vous le nom de ~~D~~ damas ou damassé

se fabriquait à Damas. On fabriquait également à Damas des sabres et des couteaux d'un acier très fin et d'une trempe excellente. Les maroquins jaune et rouge, les soies teintes, et toutes sortes de broderies d'or et d'argent ~~se faisaient~~ étaient confectionnées dans presque toutes les provinces de l'Empire. Les filigranes et les faïences de Kutahia et de Konia sont extrêmement recherchés aujourd'hui ~~comme des~~ objets ~~précieux~~ d'antiquité.

La plupart de ces industries ne prospèrent plus depuis l'époque des croisades. Les causes qui les ont fait déchoir sont multiples ; nous en parlerons dans la prochaine conférence.

Mais, avant de finir celle-ci ~~aujourd'hui~~, je tiens à ~~vous~~ vous dire ~~aussi~~ quelques mots sur les corporations religieuses de moines connues ~~qui sont~~ vulgairement sous le nom de Derviches ~~chargées d'adoucir les souffrances de pauvres~~ de caractère, et les préparer à l'abnégation. Ces corporations ont fourni d'excellents moyens de propagande morale. Elles ont inspiré

à leurs disciples le respect (de l'autorité / de la justice), le dévouement et le renoncement à tout sentiment égoïste.

Il y a en Turquie 32 sociétés différentes de derviches ~~et 66 tekkés ou couvents~~

Chaque communion secte est composée de croyants pénétrés des mêmes convictions ~~et~~ soumis à une discipline uniforme et solidairement unis autour d'une autorité directrice appelée Cheïk.

La perpétuité de leur tekké ou couvent — il y en a 66 en Turquie — est garantie par des dotations.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

L'organisation de ces associations religieuses ressemble, sous beaucoup de rapports, à celle des abbayes et des monastères chrétiens du temps passé. La seule différence qu'il y a entre ceux-là et les tekkés c'est que les derviches, tout en appartenant à un ordre religieux, restent laïcs

dans leur vie de famille et sociale. Ils peuvent se marier et avoir une habitation en ville.

Au point de vue des bases mêmes de la religion, les derviches ne diffèrent en rien des autres musulmans.

Ce ne sont pas des mystiques ou des contemplatifs comme les Chartreux et les Trappistes ; ils sont, au contraire, considérés comme libres penseurs aux yeux des croyants orthodoxes.

Ils ne sont plus, non plus, cloîtrés. Ils vivent au grand jour et vivent surtout pour les autres ~~autrui~~. Sauf leurs jours de ~~leur~~ cérémonies, les derviches sont beaucoup plus souvent dans les rues que dans leur couvent. La plupart exercent un métier, indépendamment de leur fonction religieuse.

S'ils font partie d'un ordre religieux, c'est qu'ils se croient

~~être animés~~ inspirés par le saint, fondateur de l'ordre ~~ou et de leur~~ son successeur appelé, le Cheikh, dont ils invoquent ~~l'autorité~~ la direction spirituelle et ~~directrice~~ paternelle dans leurs actes privés ou sociaux.

~~Ils ne sont pas~~ Ils se sentent, en outre, soutenus, ~~Condoyés~~ encouragés par le devouement fraternel ~~et la réciprocité~~ de leurs corréligionnaires dans l'accomplissement d'une oeuvre collective qu'ils croient profitable pour eux et pour l'humanité.

Cette oeuvre consiste, en dehors des prières ~~disciplinaires (qui sont dites de jour)~~ reglementaires c. a. d. particulières à chaque ordre, à assurer la nourriture ~~de l'esprit~~ de l'âme et du corps et de l'esprit, pour me servir de ~~d'après~~ leur propre expression, à ceux qui en sont dépourvus.

Pour vous donner une idée plus ~~précise~~ nette de ~~sur~~ l'organisation de ces corporations religieuses ~~j'ai choisi comme type~~ je vous dirai quelques mots de l'ordre des derviches Mewlevy, connus en Europe sous le nom de derviches tourneurs et qui ~~est le principe~~ sont devenus un objet de curiosité ~~de~~ pour tous les voyageurs

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

qui viennent visiter la Turquie.

L'ordre des Mewlevy a été fondé au 13e siecle par Djelaleddine Mewlana. Son père était un lettré célèbre et sa mère était une princesse de Khorassan.

Le Sultan de Boukkhara avait décidé d'exterminer tous les habitants non-musulmans de ses Etats. Informé de ce projet sanguinaire le père de Djelaleddine prononça dans la mosquée, en présence même du Sultan, un discours religieux ~~blamant~~ désapprouvant sévèrement le dessein du Sultan.

Celui-ci fut dissuadé de son projet, mais le père de Djelaleddine tomba en disgrace et ~~dut~~ fut forcé d'émigrer ~~en~~ avec sa famille, d'abord à Bagdad, puis à Konia, où il s'établit sur l'invitation de Alaeddine, sultan des Seldjoucides.

Il fonda à Konia une chaire de philosophie et de droit très célèbre où il forma un grand nombre d'élèves parmi lesquels se distingua tout particulièrement son fils qui lui succeda plus tard.

Peu après Chemseddin-Tebrisi, le fameux cheik persan, vint, à son tour s'établir ~~demeurer~~ ~~séjourner~~ à Konia. C'est avec lui que Djelaleddin fonda l'ordre des Mewlevy.

Un magnifique monastère ~~cité~~ fut bâti à leur intention ~~cet effet~~ par le Sultan.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Le costume adopté par ces derviches est celui-là même que portait le cheik persan, c'à d. ~~composé~~ d'une longue tunique sans collet et d'un bonnet de feutre roux ayant la forme ~~rappelant assez exactement~~ d'un pain de sucre arrondi à son extrémité supérieure.

Tout aspirant au titre ~~à l'état~~ de derviche est obligé ~~forcé~~ de passer par la filière du noviciat, et pendant ce noviciat il est soumis à ~~subit~~ de nombreuses épreuves.

[Les épreuves du noviciat chez les Mewlevy paraissent plus austères encore (que quoi ? Je n'y comprends rien)] L'aspirant est tenu de travailler au couvent pendant mille et un jours consécutifs dans le service ~~les emplois~~ de la cuisine. S'il y manque ~~à ce service seulement~~ un seul jour sans motif grave, il est

obligé de recommencer son noviciat.

Au terme prescrit, on procède à son initiation. La réception d'un derviche est accompagnée de cérémonies fort curieuses, dans le détail desquels je n'entrerai pas aujourd'hui ~~mais je n'entrerai dans tous ces détails qui nous mèneraient trop loin.~~

~~Les Mewlevy se distinguent des autres sociétés religieuses par la singularité de leur danse religieuse.~~

Cette cérémonie est célébrée le vendredi après la prière publique.

Le Cheik, placé à ~~au~~ bout de son siège sur un tapis, rompt le silence : « Chantons, dit-il la gloire de Dieu, ~~l'honneur de la bienheureuse~~ la religion des prophètes, et ~~mais~~ surtout celle de Mohamed ; chantons en mémoire des 4 premiers Khalifs, des femmes saintes et de tous les Ulemas ; chantons aussi en l'honneur de Mewlana, fondateur de notre ordre, de sa mère et de son père (voir ordre) / Prions pour la prospérité de notre société, pour la conservation

de l'Empire ottoman ; prions aussi pour le maintien de la prospérité, pour l'éloignement de l'adversité et pour l'accomplissement de tous les voeux salutaires et louables."

Après ce discours, après avoir ainsi rendu un hommage de reconnaissance aux ancêtres et à l'humanité, la cérémonie commence accompagnée de flûtes, de tympanons et de chants, au son desquels les derviches dansent en tournoyant, suivant des règles attribuées par eux au roi-prophète David. Ils pivotent avec une rapidité surprenante, emportés comme les astres, suivant leur propre expression, dans un double mouvement de rotation et de translation sans jamais se heurter ni même se toucher.

Cette danse, qui met les derviches dans un état d'extase, se prolonge durant une heure. Les musiciens règlent la cadence, en chantant sur un mode très doux, des mélodies empruntées aux Mesnévi,

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2500

Vénérons tous les gens de bien, tous ceux qui se sont distingués par des oeuvres utiles à l'humanité.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Le Mesnévi est le poème célèbre que Djelaleddine, fondateur de l'ordre, a composé lui-même. C'est après le Koran c'est le livre sacré des Mevlevis.

La lecture de ce poème développe chez eux tous les nobles ~~l'intelligence et~~ le sentiment

~~Par leur danse et (le mot danse)~~ Grâce à leurs exercices religieux et à leur culte de la charité ~~se déplait pouvons-nous dire par leur culte monacale ou ... et leurs actions charitables~~ ils tiennent leur activité en harmonie avec le sentiment qui les ~~dirige~~ pousse vers l'altruisme.

Ils ont, par exemple, pour ~~maxime~~ principe de distribuer de l'eau. ~~On les voit donc~~ (Les uns chargés d'une outre, ~~ils parcourent~~ parcourir les rues en criant : [illegible] c à d. Restez ~~dans~~ dans le sentier de Dieu, pour l'amour de l'humanité, ils donnent de l'eau à tous ceux qui en veulent sans jamais rien exiger en retour. Ils ~~disent~~ adressent des ~~mots~~ paroles de consolation ~~de, ag reconfortants~~ aux pauvres et ~~des mots spirituels~~ Disent des choses spirituelles aux ~~classes~~ personnes aisées qui font souvent aux altérés plus de plaisir que ~~leur~~ l'eau fraîche de leurs outres.

Si un derviche venait à Paris

distribuer Dans les rues de l'eau aux passants il ne pourrait guère se vanter d'accomplir un acte de piété ou de charité ~~ses sentiments pieux et charitables ne pourraient guère éprouver une grande satisfaction seront certainement pas satisfaits~~

Mais dans un pays chaud où on consomme énormément d'eau et où on ne boit presque pas d'alcool, ~~la distribution de l~~ les derviches qui portent de l'eau fraîche jusque dans des ateliers, ~~font~~ accomplissent un acte pieux qui ~~est~~ peut être considéré comme une manifestation ~~la plus~~ des plus nobles élevés de l'altruisme

= (je tiens beaucoup à cette dernière phrase) Pek eü

J'ajouterai encore que (Toutes les fois qu'il y a une expédition guerrière une foule de derviches s'empressent de suivre l'armée à titre de volontaires.

En dehors de leur action morale sur les soldats, ils rendent de grands services comme distributeurs d'eau et comme cuisiniers; vous savez que c'est là le métier qu'ils ~~avaient~~ ont appris pendant leur noviciat.

Quelques considérables que puissent être les ressources d'un couvent – celui de Konia, par exemple, possède des terres ~~considérables~~ immenses qui lui ont été

accordés à titre des Wakifs — jamais les chefs ne se permettent ~~rien~~ ni ~~de~~ luxe ~~et de~~ ni dépenses inutiles.

L'excédent de leurs revenus est distribué aux pauvres, ou employé à soutenir des établissements de charité.

J'ai visité moi-même à Konia leur ~~cou~~ immense couvent central qui est tenu avec une extrême ~~d'une~~ propreté ~~recherchée~~. Leurs La tenue de ces moines ~~leurs~~ leurs démarches non-seulement dans l'intérieur du cloître ~~monastère~~, mais aussi dans les rues et en ~~de~~ société, leur langage ne laissent rien à désirer ~~et sont extrêmement~~ des plus convenables.

Ils ont la tête mélancoliquement inclinée et ont l'air disposé à vous rendre service.

Durant ~~l~~'époque de dégradation et de fanatisme, qui suivit ~~c.à.d. depuis~~ la mort de Suleyman le Grand jusque vers le milieu de ~~à la moitié~~ de ce siècle, époque où la musique et la poésie ~~libre~~ libérale (c.à.d. poésie non religieuse) étant ~~ont été~~ presque interdites au peuple ~~aux fidèles~~, le monastère des Mevlevys, comme celui des Bénédictins d'autrefois en Italie, fut le refuge ~~berceau~~ des arts libéraux. Un de nos plus grands poètes, Galib Dédé, appartenait à cet ordre de Mevlevy.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.2500

Vous savez que ~~Les~~ savants arabes et persans ont ~~aucun~~ laissé des ~~traités~~ ouvrages très importants sur la musique orientale ; Si les Mevlevy n'ont rien publié à ce sujet ~~comme traité, mais~~ ils ont, en retour, développé le côté pratique de la musique ; ils ont laissé plusieurs compositions connues sous les noms de Semaï et Pichrev. Ce sont des airs en semi-tons et en mesure lente, très touchants, très agréables et très harmonieux ~~doux~~.

Il faut avoir fait des ~~une~~ étude spéciale pour être en état de comprendre et goûter le charme de cette musique.

Les étrangers qui viennent chez nous et qui se font un plaisir ~~curieux~~ de visiter ces derviches tourneurs n'ont jamais rien compris ni à leur harmonie musicale, ~~ni à l'harmonie~~ ~~comprends pas~~ de leur organisation sociale ~~harmonie générale~~.

~~Il est vrai que cette harmonie de musique cette de leur organisation n'est plus pas peu comme autrefois~~ incompréhensible

Les Cheïks c.à.d. leurs chefs ~~jadis~~ ne jouissaient jadis d'aucune autre distinction que de celle attachée au

~~merite~~ , à l'érudition et au
mérite ~~crédit~~ personnel ; ceux d'aujourd'hui
ne possèdent ~~personnellement~~ ni science
ni aucune distinction personnelle
Ils mangent les revenus des Wakifs
sans être utiles à quoi que ce soit ; il se permettent
même (9.5 fois) de donner l'exemple d'une
honteuse dépravation.

Ces Derviches tournent toujours
mais ils tournent comme la meule
d'un moulin vide ; ils sont devenus des nullités

~~Ils sont à peu près dans le même état que les Bénédictins et les Chartreux : ils ne servent qu'à faire ~~tourner~~ les têtes les uns par leurs produits alcooliques ~~liqueurs~~, les autres par leurs mouvements chorégraphiques ~~danse~~.~~

déplacé

Je termine ici ma conférence d'aujourd'hui. Jeudi prochain je vous parlerai ---

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 2500

Le Monsieur
vous est-il sympathique
alors je l'amène
demain [illegible]
Saleff écrit